

CRÈCHES ET PRÉSCOLAIRE

LE GRAND CHANTIER DE LA PETITE ENFANCE

Page 6

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8574 MERCREDI 26 AOÛT 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

2 000 CARNETS DE HADJ POUR LES PLUS DE 70 ANS

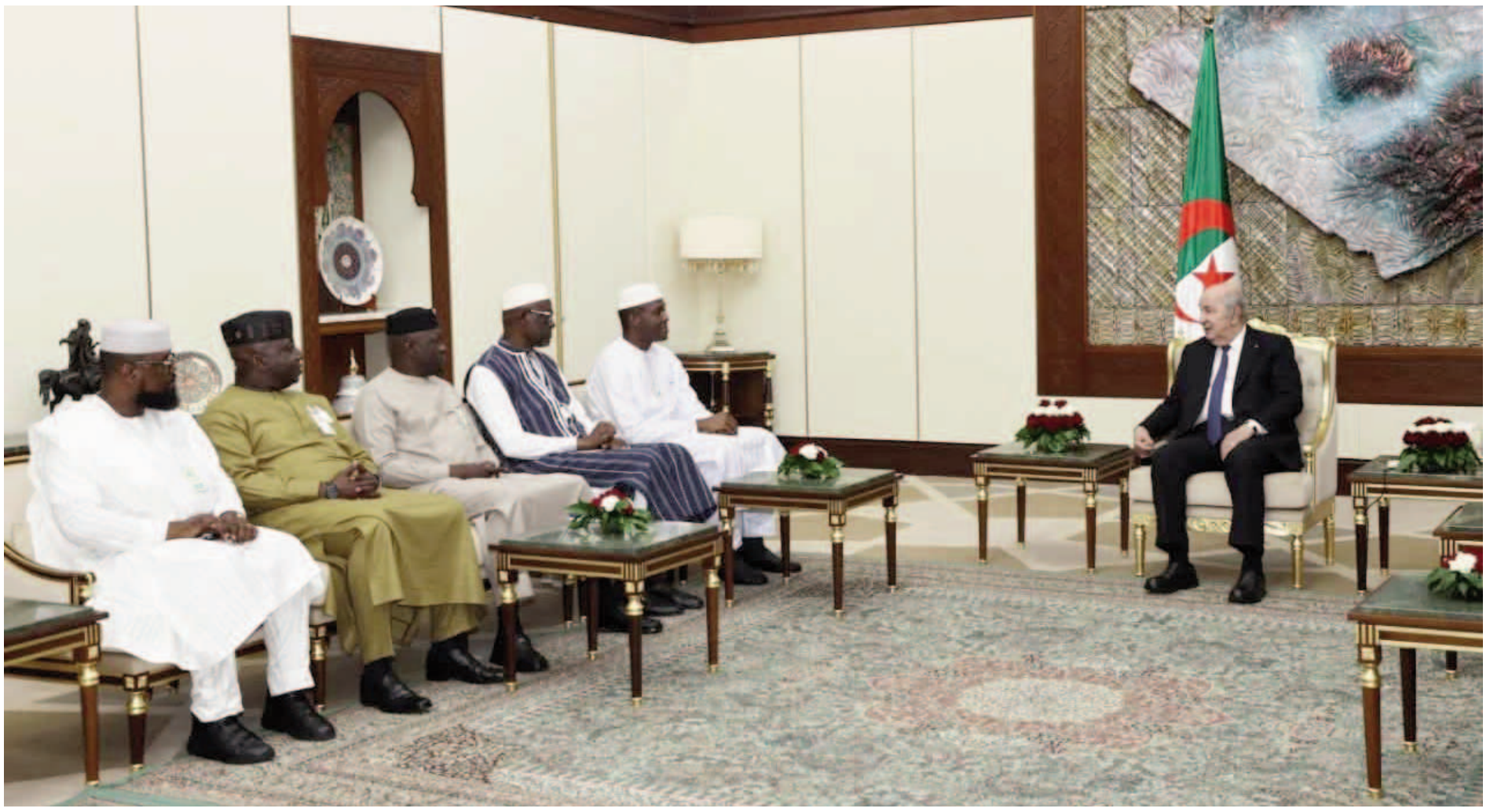
Le geste de Tebboune

Page 24

ALGÉRIE - MALI

UN NOUVEAU SOUFFLE EN FAVEUR DE LA STABILITÉ RÉGIONALE

A l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, chef du gouvernement de la République du Mali, Abdoulaye Maïga, a mis en avant, avant-hier à Alger, la convergence de vues des dirigeants des deux Etats quant à l'importance de préserver la souveraineté, de promouvoir la paix et de faire de la région un espace affranchi de toute forme de néocolonialisme, d'hégémonie et de terrorisme. Page 3



PNEUS NAFTAL

Les non-bénéficiaires invités à se réinscrire

Page 4

JEUX MÉDITERRANÉENS : FOOTBALL

L'Algérie bat l'Italie et file en demi-finales

Page 12

SALAH REMINI, COMMISSAIRE DU FCNMA :

«Nous voulons donner une nouvelle vision au patrimoine»

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PRIX D'ALGÉRIE DE LA BIOGRAPHIE DU PROPHÈTE EL KHALIDA

Transmettre aux jeunes les valeurs du Prophète

UN NOUVEAU prix présidentiel vient enrichir le paysage des distinctions nationales. Le décret présidentiel portant création du Prix du président de la République intitulé « Prix d'Algérie de la biographie du prophète El Khalida » a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel, consacrant une nouvelle initiative destinée à promouvoir l'étude de la biographie du prophète Mohamed et la mémorisation du noble texte prophétique.

Institué par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ce prix vise notamment à encourager l'étude de la vie et des qualités morales du prophète Mohamed, tout en favorisant la mémorisation et la compréhension du texte prophétique auprès des différentes catégories d'âge de la société.

En outre, les pouvoirs publics entendent également contribuer à la transmission des valeurs prophétiques, particulièrement auprès des jeunes générations. Le décret souligne, à ce titre, la volonté de mettre en avant « l'intérêt de l'Etat et l'attachement des Algériens à la biographie du prophète et au noble texte prophétique ».

Le Prix sera décerné aux lauréats des concours consacrés à la biographie du prophète El Khalida. Le dispositif prévoit trois rendez-vous distincts.

Le premier prend la forme d'un concours national annuel d'encouragement destiné aux jeunes mémorisateurs du noble texte prophétique. Il sera suivi d'un concours national annuel de mémorisation destiné aux adultes. Un troisième concours, à dimension internationale, sera organisé tous les trois ans et réunira des mémorisateurs venus de différents pays.

Le programme prévoit également l'organisation d'une « semaine nationale de la noble biographie du prophète », à l'issue de laquelle le Prix sera décerné à l'occasion de Moharram, mois correspondant à la « Hidjra bénie ».

Cette programmation vise ainsi à donner une dimension à la fois éducative, culturelle et spirituelle à la manifestation, en faisant de la connaissance de la biographie du prophète et de la mémorisation du texte prophétique un rendez-vous régulier.

Le nouveau prix s'accompagne de récompenses financières conséquentes. Pour les jeunes mémorisateurs participant au concours national d'encouragement, portant sur la mémorisation de 100 textes prophétiques avec identification du rapporteur, le premier lauréat recevra 500.000 DA, contre 350.000 DA pour le deuxième et 200.000 DA pour le troisième.

Pour le concours national destiné aux adultes, qui porte sur la mémorisation de 400 textes prophétiques avec identification du rapporteur, les récompenses s'élèvent à 1 million de dinars pour le premier lauréat, 750.000 DA pour le deuxième et 500.000 DA pour le troisième.

Le concours international prévoit, quant à lui, les récompenses les plus importantes. Le premier lauréat recevra 3.250.000 DA, le deuxième 2.500.000 DA et le troisième 1.500.000 DA, pour la même épreuve de mémorisation de 400 textes prophétiques avec identification du rapporteur.

À ces récompenses financières s'ajoute la remise d'un certificat de mérite aux lauréats. Le décret prévoit par ailleurs un encadrement spécifique des concours. L'ouverture des candidatures sera fixée par arrêté du ministre chargé des Affaires religieuses, qui déterminera les conditions et les modalités de participation. Des commissions de jurys seront également créées pour superviser les épreuves de mémorisation du noble texte prophétique. Elles seront composées de compétences nationales et internationales sélectionnées parmi des chercheurs spécialisés dans le domaine du texte prophétique et de la biographie du prophète.

Aymen D.

PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

La force de la foi, le cadre de la loi

À l'occasion du Mawlid Ennabaoui, le Centre culturel de Djamaâ El-Djazaïr a organisé, en coordination avec l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), une conférence consacrée au thème « Les droits de l'enfant entre méthodologie prophétique et législation nationale ». Les participants ont appelé à faire de la défense de ses droits une véritable cause nationale.

Présidant l'ouverture de cette rencontre aux côtés de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a mis en avant, avant-hier, l'expérience algérienne en matière de protection et de promotion de l'enfance, notamment à travers le dispositif législatif mis en place par l'Etat.

Dans ce contexte, il a relevé que « la loi relative à la protection de l'enfant a fait de la définition des règles et mécanismes de protection de l'enfant un objectif fondamental ». Pour le recteur, cette évolution traduit une volonté de consolider la protection de l'enfant à travers une approche globale, associant les différents acteurs concernés, précisant que ce processus législatif constitue « une prise de conscience nationale de la responsabilité collective que représente la protection de l'enfance ».

Il a ajouté que cette responsabilité devrait mobiliser « la famille, l'école, la mosquée, les institutions de l'Etat, la société civile et les différents acteurs engagés dans le domaine de l'enfance » car « les droits de l'enfant constituent une véritable cause sociétale qui engage le présent et l'avenir ». Dans cette démarche, le rôle de Djamaâ El-Djazaïr, du fait de sa dimension « religieuse, nationale et civilisationnelle », « figure parmi les institutions de premier plan contribuant à l'ancrage de la culture de la prise en charge et de la protection de l'enfant et au renforcement de la place de la famille dans le processus d'éducation », a poursuivi le recteur.


Une cause nationale.

Prenant la parole à son tour, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a souligné « les efforts nationaux consentis en matière de prise en charge, d'accompagnement et de promotion de l'enfance ainsi que dans le domaine de la protection des droits de l'enfant ». Ces efforts se sont notamment traduits, a-t-elle expliqué, par « l'adoption de mesures et de programmes et la mise en place d'un système national intégré » destiné à renforcer les mécanismes de protection et à améliorer la prise en charge des enfants. Mme Cherfi a également rappelé les missions assurées par l'ONPPE en matière de protection et de promotion de l'enfance, en coordination avec les différents organismes, départements ministériels et acteurs de la société civile. Une coordination qui vise notamment à assurer une meilleure prévention des atteintes aux droits de l'enfant et une intervention plus efficace face aux différentes situations de vulnérabilité.

Dans le même cadre, la déléguée nationale a évoqué le « Guide pratique destiné aux intervenants en matière de protection des enfants contre toutes les formes de violence », élaboré par l'ONPPE en coordination avec les secteurs concernés. Cet outil vise à accompagner les professionnels et les intervenants dans leurs actions de prévention et de protection.

A l'issue de la rencontre, les participants ont appelé à « l'organisation de rencontres nationales et de journées d'étude » consacrées à la protection de l'enfance.

Ils ont également plaidé pour une meilleure connaissance de la législation en vigueur et pour « le renforcement de la culture du signalement de toute atteinte aux droits de l'enfant ».

Sihem Bounabi

CONCOURS DE PSALMODIE ET DE MÉMORISATION DU CORAN

Les lauréats distingués par Ghrieb

CHARGÉ par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, une cérémonie au cours de laquelle les meilleurs mémorisateurs et récitants du Coran ont été distingués, avec une attention particulière aux jeunes qui se sont imposés dans les concours internationaux.

Dans l'imposante enceinte de Djamaâ El-Djazaïr, le Premier ministre, accompagné du recteur de la Grande Mosquée d'Alger, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a rendu hommage aux lauréats du concours national organisé à l'occasion du Mawlid Ennabaoui, mais aussi à plusieurs jeunes qui ont porté haut les couleurs de l'Algérie dans des compétitions internationales, lors de cette soirée placée sous le signe du Coran, de l'excellence et de la transmission.

Le concours national de mémorisation et de psalmodie du Saint Coran a consacré Mouad Abderrahmane Aboud, arrivé en tête du classement. Youcef Talbi a obtenu la deuxième place, alors qu'Ayoub Senni s'est classé troisième. Trois jeunes lauréats distingués pour leur maîtrise de la mémorisation et de la récitation du Livre Saint. Mais la cérémonie a surtout permis de mettre en avant une moisson exceptionnelle de résultats obtenus à l'étranger.

Premier à être honoré, le récitateur Mohamed Salah Eddine Remal, de la wilaya de Boumerdès, s'est illustré au Sénégal en remportant la première place du concours du Serviteur des deux Saintes Mosquées, le roi Salmane ben Abdelaziz, consacré à la mémorisation du Saint Coran et de la Sunna prophétique pour les pays africains.La performance nationale s'est poursuivie en Arabie Saoudite. La récitatrice Joumana Charabatia, de Sétif, a décroché la première place dans la catégorie féminine de la première branche du Prix international roi Abdelaziz pour la mémorisation, la récitation et l'exégèse du Saint Coran. Une distinction de premier plan, obtenue dans une épreuve exigeant la mémorisation intégrale du Coran et la maîtrise de la récitation et de la psalmodie selon les sept lectures.

Autre consécration, celle de Safa Imène Benyahia, de Boumerdès, qui a remporté à son tour la première place dans la troisième branche de la catégorie féminine du même concours, confirmant la présence remarquée des récitateurs algériens dans les grandes compétitions internationales.

Dans la catégorie masculine, Zakaria Fettal, de Chlef a également été distingué après avoir décroché la deuxième place dans la deuxième branche. Cette épreuve récompense la mémorisation intégrale du Saint Coran, associée à la maîtrise de la récitation, de la psalmodie et de l'exégèse des termes coraniques.

Sihem B.

ALGÉRIE - MALI

Un nouveau souffle en faveur de la stabilité régionale

A l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, chef du gouvernement de la République du Mali, Abdoulaye Maïga, a mis en avant, avant-hier à Alger, la convergence de vues des dirigeants des deux Etats quant à l'importance de préserver la souveraineté, de promouvoir la paix et de faire de la région un espace affranchi de toute forme de néocolonialisme, d'hégémonie et de terrorisme.

A l'occasion de cette audience, le responsable malien a d'abord transmis un message du président de la Transition, chef de l'Etat du Mali, le général d'armée Assimi Goïta, dans lequel ce dernier remercie Tebboune pour l'invitation qui lui a été adressée à effectuer une visite officielle en Algérie, soulignant que le chef de l'Etat malien considère cette invitation comme « une marque d'affection et de considération à son endroit et à l'endroit du peuple malien frère » et a « naturellement marqué son accord pour effectuer cette visite officielle en Algérie ». La date de cette visite devra être arrêtée « par les canaux diplomatiques habituels ». Cette prochaine échéance au plus haut niveau devrait ainsi constituer un nouveau jalon dans le rapprochement entre Alger et Bamako, et ce après une période marquée par des tensions dans les relations bilatérales.
Le Premier ministre malien a également fait état des « sages conseils » qui lui ont été prodigués par le président Tebboune lors de leur entretien, soulignant que « l'histoire commune des deux pays constitue un acquis et un point de départ pour s'inscrire dans la marche de la modernité et du progrès », faisant ainsi référence à des liens anciens entre les deux peuples, mais également aux combats partagés pour la libération, à la résistance au colonialisme ainsi qu'à la défense de la dignité humaine et africaine
M. Maïga a ensuite souligné la réalité géographique qui lie les deux pays, rappelant le constat partagé par les dirigeants algérien et malien à ce sujet. Il a déclaré qu'« il est clairement établi que l'Algérie et le Mali partagent la géographie », reprenant les propos de Tebboune selon lesquels « nous ne pouvons pas changer la réalité géographique, ni nous en éloigner ». Il a ajouté que « nous sommes condamnés à avancer ensemble et à œuvrer dans le sens de la prospérité de nos deux peuples ». Pour le responsable malien, cette proximité constitue une donnée permanente qui doit conduire les deux pays à œuvrer ensemble au bénéfice de leurs populations...
Il a également soutenu que cette proximité s'inscrit dans des liens historiques profonds entre les deux peuples, rappelant les luttes communes menées pour la libération, la résistance au colonialisme et la défense de la dignité humaine et africaine.
Il a également évoqué le patrimoine intellectuel de la région, citant notamment Madaure et Tombouctou, qu'il a qualifiées de « véritables carrefours de diffusion du savoir dans le monde ». Il a soutenu que « cette histoire, à la fois proche et lointaine, peut servir
de capital pour que nos deux pays s'inscrivent dans la marche de la modernité et du progrès ».


Tebboune avec Maiga.

UNE OASIS DE PAIX

Par ailleurs, Maïga a mis en avant la convergence de vues entre les deux pays face aux défis auxquels est confrontée la région. Il a évoqué des « défis multiformes » et souligné la conviction des dirigeants algérien et malien quant au besoin de faire de leur espace régional « une oasis de paix ». Il a ajouté que cette région devrait être « débarrassée de toutes les formes de néocolonialisme et d'hégémonie », mais également de « toutes les formes de terrorisme », afin de réunir les conditions d'un développement durable au profit des peuples Dans cette perspective, le Premier ministre malien a salué la position réaffirmée par le président Tebboune concernant le respect de la souveraineté du Mali, qui a réitéré que l'Algérie «ne s'ingérera jamais dans les affaires intérieures du Mali » et veillera à ce que le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence constituent « des conditions fondamentales » de la vision partagée entre les deux pays. M. Maïga a également rappelé l'entretien téléphonique « fructueux » qu'il a eu, le 9 août dernier, avec Sifi Ghrieb, sur instruction des dirigeants des deux pays. Il a assuré que le Mali, sous la direction du général d'armée Assimi Goïta, « ne ménagera aucun effort » pour concrétiser la vision commune des deux dirigeants, et ce « dans l'intérêt de nos peuples ».
En outre, le responsable malien a souligné que cette vision dépassait le cadre des relations entre Alger et Bamako. Il a relevé qu'elle était également partagée par le président du Niger, le général d'armée Abdourahamane Tiani, et le président du Burkina Faso, Ibrahim Traoré, dans le cadre de l'Alliance des Etats du Sahel. La prochaine visite officielle du président Assimi Goïta en Algérie devrait constituer, dans ce contexte, une nouvelle étape dans la consolidation du dialogue politique entre les deux pays. Elle offrira également l'occasion d'approfondir les échanges au plus haut niveau et d'examiner les perspectives de coopération bilatérale, tout en renforçant la concertation autour des questions de stabilité, de paix et de développement dans la région.

Sihem Bounabi

ALERTE PRÉCOCE EN AFRIQUE

Le CPS valide les nouveaux outils

LE CONSEIL de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), sous la présidence de l'Algérie, a validé les outils continentaux d'évaluation des menaces et de cartographie des risques, en sus du système d'alerte précoce consacré à la gouvernance du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), avec l'ambition de mieux anticiper et contrecarrer les menaces qui pèsent sur le continent.
En effet, la réunion, tenue avant-hier, a permis d'examiner les progrès réalisés dans la mise au point de ces instruments, alors que le paysage sécuritaire africain se caractérise, insiste-t-on, par une multiplication et une imbrication croissante des menaces : terrorisme et extrémisme violent, criminalité organisée transnationale, conflits armés, instabilité politique et économique, risques climatiques et environnementaux, menaces cybernétiques, technologies émergentes et ingérences extérieures.
Pour le CPS, l'enjeu consiste à disposer d'outils capables non seulement d'identifier ces risques, mais aussi de fournir aux décideurs les éléments nécessaires à une intervention avant leur aggravation. Dans son allocution d'ouverture, Mohamed Khaled, ambassadeur d'Algérie et représentant permanent auprès de l'UA, également président du CPS pour le mois d'août, a ainsi mis l'accent sur le rôle stratégique du CEWS dans l'anticipation et la prévention des crises et des conflits. Il a souligné « la nécessité impérieuse de passer d'une approche essentiellement réactive, fondée sur la réponse aux crises une fois celles-ci déclarées, à une démarche davantage proactive et préventive ».
Dans cette perspective, le président du CPS a présenté quatre mécanismes techniques destinés à renforcer l'activation de l'alerte précoce, à la relier à la réponse rapide et à améliorer le suivi des menaces et des risques. Il s'agit de l'« outil continental d'évaluation des risques et de cartographie des risques », du « modèle de l'UA pour l'activation de la réponse », du « système d'alerte précoce pour la gouvernance » du MAEP et de la « matrice analytique des accords de paix en Afrique ».
M. Khaled a salué les efforts déployés par les différentes institutions et structures de l'UA ayant participé à l'élaboration de ces mécanismes, notamment la Commission de l'UA, le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), le Mécanisme de l'UA pour la coopération policière (AFRIPOL) et le MAEP. Il a évoqué leur rôle dans le soutien à la diplomatie préventive, la consolidation de la coordination institutionnelle et la mise en œuvre d'une action anticipative dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Il a, en outre, insisté sur la nécessité d'activer effectivement ces instruments et de garantir la fiabilité des données, des informations et de leurs sources.
La réunion a, en outre, été marquée par l'intervention de Bankole Adeoye, commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité (PAPS), ainsi que par la participation de responsables du CAERT, d'AFRIPOL, du Comité des services africains de renseignement et de sécurité (CISSA) et du MAEP. Les différents intervenants ont présenté les moyens de consolider les capacités d'alerte précoce et leur articulation avec la réponse rapide.
==Un système continental pour mieux anticiper les crises
Cette volonté de rapprochement prolonge moult décisions prises par le CPS ces derniers mois. En décembre 2025, le Conseil avait appelé à renforcer la convergence analytique entre le CAERT, le CISSA, AFRIPOL et les Communautés économiques régionales et Mécanismes régionaux (CER/MR), tout en demandant la mise en place d'un outil dynamique de cartographie des risques et des menaces à la paix et à la sécurité en Afrique.
En février 2026, l'Assemblée de l'UA avait appelé à la pleine opérationnalisation de la cartographie continentale de la sécurité et à la mise en place d'un outil dynamique permettant au CPS de disposer d'une vision consolidée des menaces et des vulnérabilités. Elle avait également préconisé le rapprochement des mécanismes régionaux d'alerte précoce avec le CEWS.
La réunion intervient après les consultations du comité des experts du CPS, tenues en juillet 2026, consacrées au projet de mécanisme de déclenchement de l'alerte précoce et de l'action précoce.
L'outil de cartographie des risques, initié par l'Algérie, devrait permettre de mesurer la gravité des menaces et d'identifier les seuils nécessitant une intervention urgente. « Les Etats membres ont approuvé les outils présentés et salué la feuille de route proposée pour leur activation », prévoyant un mécanisme de coordination, des protocoles d'échange d'informations, une plate-forme numérique et un tableau de bord interactif. L'élargissement du dispositif intervient alors que les menaces sécuritaires se multiplient sur le continent. Le Global Terrorism Index 2026 a recensé 5 582 décès liés au terrorisme dans 2 944 incidents en 2025, avec six pays africains parmi les dix les plus touchés, à savoir le Nigeria, le Mali, la Somalie, la République démocratique du Congo, le Burkina Faso et le Niger.
Par ailleurs, le MAEP a été encouragé à développer son propre système d'alerte précoce consacré à la gouvernance et à alimenter les mécanismes continentaux de prévention. Le CPS avait également demandé en juillet dernier l'intégration au CEWS d'indicateurs spécifiques sur la radicalisation et l'extrémisme violent.
L'enjeu dépasse ainsi la seule production d'analyses. La validation et l'opérationnalisation de ces outils doivent permettre de rapprocher les signaux d'alerte des décisions de prévention et d'offrir au CPS une vision consolidée des menaces, des vulnérabilités et des déclencheurs potentiels.

Khalil Aouir

LUTTE CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE

5 000 doses supplémentaires de vaccins à Tizi Ouzou

LES SERVICES de l'inspection vétérinaires de la wilaya de Tizi Ouzou viennent de bénéficier d'un quota supplémentaire de 5 000 doses de vaccins anti aphteux pour poursuivre la campagne de vaccination du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse. Ce quota supplémentaire qualifié de non négligeable sera utilisé pour la vaccination de cheptel bovin non encore vacciné à travers les 67 communes de la wilaya. C'est ce qu'a appris le Jeune Indépendant auprès des services de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi Ouzou.
Cette nouvelle dotation « fait suite à la demande de certains éleveurs qui n'ont pas vacciné leurs bêtes », a-t-on indiqué de même source. Ainsi, la wilaya de Tizi Ouzou a réussi à mettre en place un matelas immunitaire jugé « conséquent » puisque l'opération vaccinale a touché jusqu'à présent un total de pas moins de 57 712 bovins sur une population de 65 000 têtes, soit 90% du cheptel que compte la wilaya. Il faut souligner que cette forte demande de vaccination est interprétée par les services vétérinaires de la wilaya comme « une prise de conscience de éleveurs qui ont été jusque-là réticents à cette vaccination ». Mais les bienfaits de cette vaccination ont fait leurs preuves et les éleveurs ont fini par signaler eux-mêmes que leur cheptel n'est pas et qu'il fallait, finalement, agir en conséquence.
Avec cette nouvelle dotation de 5 000 doses, c'est 96 % du cheptel qui sera vacciné au total, soit un taux fort appréciable.
Toutefois, les professionnels de la santé animale déplorent la transhumance des bêtes, notamment dans les pâturages limitrophes de la wilaya et les arrivées de bêtes d'autres wilayas qui « perturbent quelque peu cette opération vaccinale du fait que parfois, ils enregistrent des cas de cette maladie importées justement par ces bêtes non déclarées comme malades par leurs propriétaires ».
Il faut relever enfin que cette vaccination a mobilisé 33 vétérinaires pour sa prise en charge.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

PNEUS NAFTAL

Les non-bénéficiaires invités à se réinscrire

Après les limites du courrier électronique, Naftal change de méthode et mise désormais sur les SMS pour accélérer la distribution des pneus. Les citoyens inscrits depuis le lancement de l'opération et n'ayant reçu aucune notification sont invités à se réinscrire, alors que plus de 200 000 pneus ont déjà été livrés en trois semaines.

Cette évolution a été évoquée lors d'une rencontre tenue lundi entre l'Organisation Himaytek de défense du consommateur, présidée par Mohamed Aissaoui, et le directeur général de Naftal, Djamel Cherdoud. Les échanges ont porté sur les difficultés rencontrées par les demandeurs, notamment en matière d'inscription, de notification et de retrait des pneus. Lors de cette rencontre, les responsables de Naftal ont présenté un bilan de la première phase de l'opération. Celle-ci reposait initialement sur une plate-forme numérique permettant aux consommateurs de s'inscrire et de recevoir les notifications par courrier électronique.
Plus de 51 000 demandes avaient ainsi été enregistrées. Toutefois, un nombre important de demandeurs ne s'est pas présenté pour récupérer les pneus commandés. Selon les explications de Naftal, cette situation serait notamment due au fait que plusieurs consommateurs n'avaient pas consulté les messages envoyés sur leurs adresses électroniques. Le problème aurait particulièrement concerné les personnes ayant effectué leur inscription dans des cybercafés et qui, par la suite, ne consultaient pas nécessairement les adresses électroniques utilisées lors de l'enregistrement. Face à cette difficulté, Naftal a décidé de revoir son dispositif de communication et de privilégier désormais les messages courts SMS, jugés plus accessibles et plus efficaces pour informer les consommateurs. Ce changement a rapidement produit ses effets. En seulement trois semaines, le nouveau système de notification a permis à Naftal de livrer plus de 200 000 pneus, tandis que l'opération se poursuit afin de répondre aux demandes enregistrées. Dans ce cadre, Naftal invite les citoyens qui se sont inscrits depuis le lancement de l'opération mais qui n'ont reçu aucune réponse par SMS à renouveler leur inscription. Ces demandeurs ont pu recevoir une notification par courrier électronique lors de la première phase sans en prendre connaissance, selon l'entreprise, qui ajoute que la nouvelle inscription leur permettra ainsi de recevoir directement la réponse par SMS et de suivre plus facilement leur demande.


Naftal opte pour une nouvelle méthode.

800 000 PNEUS COMMERCIALISÉS EN HUIT MOIS

En outre, Naftal a fait état de la commercialisation de plus de 800 000 pneus en huit mois, précisant que les prix proposés sont fixés sans marge bénéficiaire pour l'entreprise. L'objectif est de permettre aux consommateurs d'accéder directement à des pneus de qualité à des prix abordables, dans un contexte où le coût de ces équipements constitue une préoccupation importante pour les automobilistes.
De son côté, l'Organisation Himaytek a réaffirmé son engagement à transmettre les préoccupations des consommateurs et à proposer des solutions concrètes aux difficultés rencontrées dans le cadre de cette opération.
L'organisation a notamment proposé de jouer un rôle plus direct dans le suivi des réclamations, en intervenant auprès de Naftal afin de faciliter le traitement des dossiers et d'améliorer la communication avec les citoyens. Une proposition qui a reçu l'aval du directeur général de Naftal. Cette collaboration devrait permettre de mieux faire remonter les difficultés rencontrées par les consommateurs, de faciliter leur prise en charge et d'améliorer le fonctionnement du dispositif de distribution.

Hamid B.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ DURANT LE MAWLID ENNABAOUI

Le contrôle renforcé sur le terrain

DANS l'objectif de veiller à la disponibilité des produits de large consommation durant la fête du Mawlid Ennabaoui, célébrée hier, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a mobilisé les agents de contrôle dans toutes les wilayas du pays, lesquels ont effectué des sorties sur le terrain au niveau des commerces exerçant dans différents secteurs d'activité.
S'assurer de la disponibilité de différents produits, de la stabilité des prix, du respect des dispositions relatives à l'affichage des prix ainsi que du respect des conditions d'hygiène et de conservation des produits alimentaires a été la mission principale des agents de contrôle et de répression des fraudes, déployés sur le terrain par les différentes directions de commerce régionales.
Le ministère du Commerce intérieur, à travers ses directions régionales, a ainsi mobilisé les troupes afin d'assurer le suivi de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, et ce à l'occasion de cette fête religieuse.
Une large disponibilité des produits a été signalée par le ministère, qui a cité, entre autres, le cas dans la wilaya de Bou Sâada. Les sorties effectuées par les agents de contrôle à travers plusieurs communes de la wilaya ont concerné plusieurs commerces, où il a été relevé un approvisionnement suffisant des produits proposés à la vente, a indiqué la direction régionale du commerce.
A Alger, Tizi Ouzou, Sétif, Blida, Bouira, Khenchela, et dans les wilayas du Sud, comme Bordj Badji Mokhtar, ainsi qu'au niveau d'autres localités du pays, la mobilisation a été la même, en vue de s'assurer du respect de la permanence à l'occasion du Mawlid Ennabaoui et ainsi de la garantie de la continuité du service en cette journée.
Le contrôle a également concerné les marchés de gros des fruits et légumes. Dans la wilaya de Béjaïa, le directeur du commerce de la wilaya, accompagné de l'équipe de contrôle et des services de sécurité, a effectué, hier dans la matinée, une sortie sur le terrain au niveau du marché de gros des fruits et légumes ainsi que du marché hebdomadaire.
Selon la direction du commerce de la wilaya, « une abondance de l'ensemble des produits agricoles ainsi qu'une stabilité des prix, avec une baisse pour certains produits » ont été constatées. Le directeur du commerce s'est également enquis du circuit de distribution ainsi que de tous les aspects liés aux opérations de vente et d'achat.
Même constat au niveau de la wilaya de Batna. L'inspection effectuée au marché de proximité des fruits et légumes, ainsi que dans plusieurs commerces de détail de produits alimentaires a permis de constater la « disponibilité suffisante des différents produits ainsi qu'une stabilité de l'approvisionnement », a fait savoir la direction de commerce.
La mobilisation a été également du côté du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui a mobilisé, à la veille de la célébration du Mawlid Ennabaoui, les commissions chargées du contrôle des prix. Ces dernières, accompagnées des services de sécurité, ont intensifié leurs sorties sur le terrain au niveau des marchés de gros et des points de vente au détail, et ce à travers l'ensemble des wilayas du pays.
Ces opérations visent à suivre les prix des fruits et légumes, à vérifier la disponibilité des produits alimentaires de large consommation et à s'assurer du respect des prix, tout en veillant à l'approvisionnement régulier des marchés. Selon le département de l'Intérieur, ces actions s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à garantir la stabilité des marchés, à assurer le suivi de l'approvisionnement et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

L.A.A.

RENCONTRES BILATÉRALES DES OPÉRATEURS ALGÉRIENS À L'AGRA 2026

Identifier les opportunités de partenariat

Le Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire « AGRA 2026 », qui se déroule en Slovénie, offre une occasion idoine à l'Algérie de renforcer le partenariat économique avec le pays hôte et les différents pays participants. Des rencontres bilatérales entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues des différents pays qui participent à cette manifestation ont été tenues en vue d'examiner les perspectives de partenariat et la coopération commerciale qui permettra à l'Algérie d'élargir ses exportations hors hydrocarbures.

La quatrième journée de la participation algérienne au Salon « AGRA 2026 » a été marquée par des rencontres bilatérales qui ont regroupé les opérateurs économiques algériens et leurs homologues de différents pays participants, a indiqué hier, dans un communiqué, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Ces rencontres ont constitué une occasion pour examiner les perspectives de coopération et de partenariat, ainsi que de faire connaître les produits algériens et leurs atouts compétitifs, a précisé la même source, affirmant que les échanges ont également permis d'explorer de nouvelles opportunités pour conclure des partenariats commerciaux. Il a également été question du renforcement de la présence des produits algériens sur les marchés extérieurs, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et des produits connexes.


Une occasion idoine.

L'Algérie, qui participe en tant qu'invitée d'honneur de cette édition de « AGRA 2026 », laquelle prend fin aujourd'hui, a marqué sa présence à cette manifestation avec la participation de 19 opérateurs économiques, sous la supervision et l'organisation du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Le Salon a été une occasion de présenter les produits algériens et leurs atouts compétitifs. Le pavillon algérien a, dans ce sens, enregistré une affluence importante de visiteurs et d'opérateurs économiques, lesquels ont manifesté un « vif » intérêt pour les produits algériens exposés, a fait savoir le département du Commerce extérieur.

Une dynamique qui témoigne de l'importance de la participation algérienne à ce rendez-vous international pour promouvoir le produit national et ouvrir de nouvelles perspectives aux opérateurs économiques algériens, a-t-on signalé. Les visiteurs du pavillon algérien ont pu apprécier la « qualité », la « diversité » et le potentiel sur les marchés extérieurs. Chargé par le président de la République, c'est le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, qui a pris part, en qualité de représentant de l'Algérie, à Gornja Radgona, en Slovénie, à cette manifestation internationale.

Il a affirmé que la participation algérienne à l'AGRA 2026 « vise notamment à valoriser les capacités agricoles et agroalimentaires nationales, à faire connaître l'excellence et la diversité des produits algériens sur les marchés européens et à conclure des partenariats entre les économies des deux pays ». Sur le volet bilatéral, le ministre a appelé à l'accélération de la création d'un conseil d'affaires conjoint en tant que principal catalyseur pour la concrétisation des projets stratégiques sur le terrain.

Le ministre s'est, par ailleurs, entretenu avec l'ambassadrice de l'Algérie en Slovénie, avec laquelle il a notamment évoqué les résultats et les retombées de la participation de l'Algérie au Salon international « AGRA 2026 », ainsi que sur le degré de réalisation des objectifs fixés dans le cadre de cette participation.

Lilia Aït Akli

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA MEILLEURE START-UP

Augmentation des récompenses financières

L'ALGÉRIE encourage de plus en plus ses start-up. Dans ce cadre, les récompenses financières du prix du président de la République de la meilleure start-up, instauré en janvier 2026, ont été revues à la hausse en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal Officiel n° 60

Il s'agit du décret présidentiel n 26-277 du 23 aout 2026, modifiant et complétant le décret présidentiel n° 26-86 de janvier dernier portant création du Prix du président de la République de la meilleure start-up.

Selon le nouveau texte, la révision porte le montant de la récompense de la meilleure «Scale-up» de 3 à 6 millions de DA, celui de la meilleure «Start-up» de 2 à 4 millions de DA, tandis que la récompense du meilleur «Projet innovant» passe de 1 à 3 millions de DA. En cas de réalisation et de travaux collectifs pour le meilleur projet innovant, le montant est réparti de manière égale entre les participants, en vertu du décret publié en janvier dernier. Le Prix du président de la République de la meilleure start-up vise à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat, ainsi qu'à promouvoir et développer l'économie de la connaissance et les start-up.Le prix est décerné par un jury nommé par un arrêté du ministre chargé des Start-up pour une durée d'une année renouvelable une seule fois, constitué du représentant du ministre, d'un expert international dans le domaine des nouvelles technologies et d'une compétence nationale ou internationale dans le domaine du capital-risque. Le jury est également constitué de deux membres du comité national de labellisation des start-up, des projets innovants et des incubateurs ainsi qu'un représentant de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI). Le prix est décerné lors d'une cérémonie officielle durant la semaine mondiale de l'entrepreneuriat du mois de novembre de chaque année.

M. B.

RENOUVELLEMENT DES BUS VÉTUSTES

Des crédits bancaires jusqu'à 90 %

SI LE FINANCEMENT d'achat de nouveaux autobus constituait un écueil pour les propriétaires des bus ayant dépassé 30 d'âge, la situation devrait être réglée à la faveur de l'implication des banques publiques qui ont pris une décision à même de faciliter cette opération de renouvellement du parc vétuste en octroyant des crédits pouvant atteindre jusqu'à 90 % du prix du véhicule.

Six banques publiques ont lancé une nouvelle formule de financement destinée aux professionnels du transport collectif de voyageurs, leur permettant d'acquérir de nouveaux autobus via un crédit bancaire couvrant jusqu'à 90 % du coût total du véhicule, une mesure saluée par les professionnels, dans la mesure où elle contribuera à offrir des conditions plus professionnelles et plus sûres pour l'activité de transport et le citoyen.

Cette nouvelle offre de financement, que vient de lancer le CPA, la BADR, la CNEP-Banque, la BEA, la BNA et la BDL, s'inscrit dans le cadre de la décision des pouvoirs publics visant le retrait progressif des autobus dépassant 30 ans du parc national et l'amélioration des conditions de transport. Ces facilitations s'ajoutent à l'ensemble des mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics destinées à offrir toutes les conditions optimales pour le transport de voyageurs, et ce, après la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'importation de 10 000 nouveaux bus.

Le produit bancaire, disponible sous les formules classique et islamique, s'adresse aux professionnels du transport (personnes physiques et morales), et peut couvrir 90 % du coût de l'autobus, toute taxe comprise, avec un apport personnel de 10 %, le remboursement du crédit s'effectuant sur une durée de 10 années avec possibilité d'un différé de 6 mois. Les établissements bancaires publics ont invité les professionnels souhaitant bénéficier de ce dispositif de financement à se rapprocher de leurs agences dans les meilleurs délais pour plus d'informations et de précisions.Par ailleurs, la récupération et le démantèlement des autobus vétustes sont assurés, ainsi que la récupération de leurs composants, notamment le fer, en vue de leur réintégration dans le cycle industriel, par la Société nationale de récupération et de valorisation, filiale du Groupe SNS. A cet égard, l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA), par la voix de son président Hocine Bouraba, a salué les mesures prises pour accompagner les transporteurs, en ce sens qu'elles contribuent à améliorer les conditions d'exercice de leur activité.

Par ailleurs, concernant le renforcement du transport urbain et suburbain, la mise en œuvre du renouvellement du parc vétuste des autobus se poursuit sous la supervision du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, qui suit de près cette opération, dont la première phase a concerné les wilayas d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'Annaba.

La deuxième phase concerne les wilayas de Chlef, Bouira, Tlemcen, Tizi Ouzou, Saïda, Sidi Bel Abbès, Médéa, Mascara, Boumerdès, Aïn Defla, Batna, Biskra, Djelfa, Skikda, El Tarf et El Oued, selon un communiqué du ministère. Les bus distribués sont des véhicules neufs et modernes, disponibles en différentes capacités et répondant aux normes en vigueur. Cette opération devrait contribuer à améliorer les conditions de transport et rehausser la qualité des services proposés aux citoyens.

Hamid B.

ENTREPRISE DE TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN DE MÉDÉA

Une dotation de 20 autobus

L'ENTREPRISE communale de transport urbain et suburbain (ECTUM) de Médéa vient d'être dotée d'un lot de 20 autobus d'une capacité de 70 places de la marque chinoise Yutong. Pour les responsables de cet opérateur public, cette dotation en véhicules flambant neufs est venue à point nommé pour lui permettre de renforcer son parc de transport, de remplacer ses véhicules vétustes et d'élargir ses lignes de desserte.

Outre l'augmentation de ses capacités de transport, cela permettra à l'entreprise d'améliorer la qualité du service public et répondre aux besoins de déplacement des citoyens en constante augmentation.Cette opération d'acquisition de nouveaux véhicules s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à concrétiser le programme de renouvellement du parc de transport de l'entreprise, en application de l'instruction ministérielle n°3455 du 05/08/2026 portant renouvellement du parc de transport collectif des personnes sur route.

Le directeur de l'administration des transports, Merakech Walid, a indiqué que l'opération supervisée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports est en cours par la réception des dossiers de demande de renouvellement des véhicules répondant aux critères énoncés dans la circulaire. Le même responsable indiquera que tout est mis en place pour le retrait accéléré et la mise à la retraite des véhicules touchés par la mesure de renouvellement dans un délai de trois à six mois.

Nabil B.

CRÈCHES ET PRÉSCOLAIRE

Le grand chantier de la petite enfance

Alors que les réflexions sur le système éducatif se concentrent souvent sur l'étape de la scolarité, la prise en charge de la petite enfance s'impose comme un enjeu prioritaire. Etape déterminante dans le développement cognitif, social et affectif de l'enfant, l'accueil préscolaire reste toutefois confronté à de nombreuses contraintes sur le terrain.

Pour Rim Salhi, présidente de l'Organisation nationale des établissements d'accueil de la petite enfance, il est désormais nécessaire de concilier les impératifs éducatifs avec les réalités économiques et professionnelles du secteur, et ce dans le cadre d'une véritable stratégie nationale intégrée.

La petite enfance ne peut, en effet, être réduite à une simple période précédant l'entrée à l'école. Les premières années de la vie constituent une phase fondamentale du développement de l'enfant, durant laquelle se construisent progressivement ses capacités cognitives, sociales et émotionnelles, son autonomie ainsi que son rapport à l'apprentissage et à la découverte.

Contactée par le Jeune Indépendant, Mme Salhi a tenu à attirer l'attention sur cette étape souvent moins visible du parcours éducatif. Selon elle, le préscolaire ne doit pas être considéré comme une simple période d'attente avant l'entrée à l'école, mais comme « le début du parcours éducatif et le véritable point de départ de l'investissement dans l'être humain ».

Cette vision implique, selon elle, de mieux intégrer la petite enfance dans les politiques publiques, sans pour autant transformer les établissements d'accueil en « écoles miniatures ». Il s'agit plutôt de reconnaître la spécificité de cette période et de lui accorder une place à part entière dans une vision éducative nationale cohérente.

Pour Mme Salhi, l'investissement dans l'école ne commence pas lorsque l'enfant franchit ses portes, mais dès les premières années de sa vie. Cette réalité devrait, estime-t-elle, se traduire par une meilleure articulation entre les établissements de la petite enfance et le système éducatif.

Elle préconise ainsi la création de passerelles plus claires entre les structures d'accueil et l'école, notamment à travers des référentiels pédagogiques cohérents, une formation spécialisée et continue des éducateurs, ainsi qu'un échange d'expériences entre les professionnels de la petite enfance et ceux du secteur de l'éducation.



Une veritable strategie nationale.

L'objectif est également d'assurer une transition plus fluide pour l'enfant, de la crèche à l'enseignement préparatoire, puis à l'école, tout en préservant les spécificités de l'apprentissage durant les premières années de la vie.

DES ÉTABLISSEMENTS CONFRONTÉS À DE FORTES CONTRAINTES

Mais pour que cette étape puisse pleinement jouer son rôle, encore faut-il que les établissements chargés de l'accueil et de l'accompagnement des enfants disposent des moyens nécessaires pour garantir des prestations de qualité. Or, ces structures sont aujourd'hui confrontées, selon Mme Salhi, à une hausse importante des charges de fonctionnement, allant des salaires et des loyers aux dépenses liées à l'énergie, à l'alimentation, à l'équipement, à l'assurance et à la formation.

A ces contraintes s'ajoute la difficulté de recruter et de fidéliser des compétences qualifiées, dans un secteur où la qualité de l'encadrement constitue pourtant un élément essentiel de la prise en charge des enfants. Parallèlement, les familles sont, elles aussi, soumises à des contraintes économiques susceptibles de limiter leur capacité à accéder à certains services.

C'est dans ce contexte que Rim Salhi appelle à revoir l'approche adoptée à l'égard de la petite enfance, en dépassant une vision strictement sectorielle pour aller vers une politique publique plus globale, associant les différents secteurs concernés et davantage à l'écoute des professionnels de terrain.

La présidente de l'Organisation salue, à cet égard, les efforts du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme pour encadrer et accompagner le secteur. Elle estime, toutefois, que l'évolution des réalités du terrain impose désormais de franchir une nouvelle étape.

Sur le plan réglementaire, Rim Salhi préconise l'actualisation des procédures liées à l'agrément, au changement de siège, à l'extension, à la fermeture et à la réouverture des établissements, ainsi que celles relatives à l'encadrement, à la formation, à la sécurité, à la santé et à la qualité des prestations.

La question économique demeure également au cœur des préoccupations. La responsable appelle notamment à associer le ministère des Finances à la réflexion sur l'avenir du secteur et à revoir l'approche fiscale appliquée aux établissements de la petite enfance.

Elle estime qu'une crèche ne saurait être assimilée à une activité commerciale classique, dans la mesure où elle remplit une mission à la fois éducative, sociale et humaine, directement liée à l'enfant et à la famille. Il ne s'agit pas, précise-t-elle, de réclamer des exonérations injustifiées, mais de faire en sorte que la politique fiscale tienne compte de la spécificité de cette activité et de ses coûts réels. L'objectif est de permettre aux établissements de maintenir des services de qualité tout en assurant leur pérennité.

POUR UNE RESPONSABILITÉ NATIONALE PARTAGÉE

Au-delà des aspects réglementaires et économiques, Rim Salhi appelle surtout à l'adoption d'une vision globale de la petite enfance. Pour elle, ce secteur ne peut relever de la responsabilité d'un seul département ministériel.

Le ministère de la Solidarité conserve un rôle central dans ce domaine, mais la prise en charge de l'enfant implique également les secteurs de l'éducation, de la santé, de la famille, des finances, de la formation et de la protection de l'enfance. « L'enfant n'appartient pas à un seul secteur, mais il relève d'une responsabilité nationale partagée », insiste-t-elle.

Cette approche permettrait, selon la responsable, de construire une véritable politique nationale de la petite enfance, capable de répondre simultanément aux besoins de l'enfant, aux attentes des familles et aux réalités des professionnels qui assurent quotidiennement son accompagnement.

Lynda Louifi

MOSTAGANEM

La wilaya clarifie la situation d'une mère et de ses filles autistes

UNE VIVE polémique née sur les réseaux sociaux autour du sort d'une mère et de ses deux enfants autistes a poussé les autorités locales à réagir, révélant une réalité administrative bien éloignée de l'émotion initiale.

Une mère accompagnée de ses deux filles atteintes de troubles du spectre de l'autisme, dont la détresse sociale a été largement relayée sur les plates-formes numériques, notamment via Facebook, a suscité de nombreux appels pressants à l'intervention directe du wali de Mostaganem pour assurer leur prise en charge globale ainsi que l'accès immédiat à un logement social.

Face à ces sollicitations citoyennes insistantes et à l'émoi provoqué au sein de l'opinion publique, la Direction de l'action sociale et de la solidarité a mené cette semaine une enquête approfondie sur le terrain afin de vérifier rigoureusement leur situation réelle et de déterminer les mesures de prise en charge relevant strictement de ses compétences administratives et sociales.

La wilaya de Mostaganem a indiqué lundi dernier, dans un communiqué, que ladite enquête a conduit des cadres spécialisés de la Direction de l'action sociale et de la solidarité à se déplacer directement sur les lieux afin de s'enquérir de la situation exacte de la mère et de ses deux enfants.

Les services concernés ont notamment procédé à l'audition approfondie du mari de l'intéressée ainsi que du frère de celui-ci, qui étaient tous deux présents au moment du déroulement de l'enquête sur place.

Selon les éléments précis recueillis lors de cette investigation de terrain, la mère, née en 1976 et originaire de la wilaya de Chlef, se trouvait à Mostaganem en compagnie de ses deux filles depuis seulement quatre jours au moment de l'intervention des services de l'Etat.

Toutes trois séjournaient provisoirement dans un hôtel situé en plein centre-ville, après avoir quitté précipitamment le domicile conjugal établi dans leur wilaya d'origine.

Le rapport social établi à l'issue de cette visite fait également explicitement état du refus catégorique opposé par l'établissement hôtelier de prolonger leur hébergement, en raison de comportements particuliers attribués aux deux fillettes, notamment des cris répétés et certains comportements agités ou agressifs, directement en lien avec leur situation médicale et leurs troubles de l'autisme.

L'audition menée par les services de sécurité et de l'action sociale auprès du mari a, par ailleurs, permis d'établir avec certitude que le foyer familial demeure juridiquement et administrativement rattaché à la wilaya de Chlef, où se situe le véritable domicile conjugal. Celui-ci a formellement déclaré disposer d'un logement et d'un véhicule dans sa région d'origine, où la famille conserve l'ensemble de ses attaches familiales, sociales et économiques habituelles.

Au terme de cette enquête minutieuse, les services de la wilaya ont ainsi conclu que la présence de la mère et de ses deux filles à Mostaganem revêtait un caractère purement temporaire et ne correspondait, en aucun cas, à une résidence stable et permanente sur le territoire de la wilaya.

De ce fait, la prise en charge sociale et administrative durable de cette famille, notamment pour les questions complexes liées au logement social et à sa situation générale, relève légalement des services compétents de la wilaya correspondant à leur lieu de résidence d'origine, à savoir Chlef.

La wilaya de Mostaganem tient néanmoins à souligner que ses services ne sont point restés inactifs face à cette situation délicate. Dès le signalement initial de l'affaire sur les plates-formes numériques, une enquête sociale rigoureuse a été immédiatement engagée afin de vérifier l'authenticité des faits, d'entendre les parties concernées et d'orienter la famille vers l'autorité administrative réellement compétente.

Tout en laissant ouverte la possibilité d'une coordination humanitaire entre les différents services concernés des deux wilayas, la wilaya appelle enfin à observer davantage de prudence et de retenue dans la diffusion de situations sociales sur les réseaux sociaux, rappelant avec force que seules les enquêtes menées sur le terrain par les professionnels permettent d'établir objectivement les faits et de déterminer l'autorité légalement chargée de leur prise en charge.

Brahim Mazi

SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE

Par Cheikh Tahar Badaoui



Une autre vérité se dessine : l'ouverture de la poitrine du Prophète, alors qu'il fût enfant chez les Banou Sa'd, constitue un signe indiquant que Dieu L'a choisi pour une mission sublime, comme le confirment d'ailleurs plusieurs de Ses compagnons en l'occurrence Anas ben Malik. En dépit des mauvaises langues qui cherchent toujours à blasphémer la sainteté du Prophète et à nier toute notion de miracle, ou d'intervention céleste en faveur de Ses fidèles vertueux et encore plus en faveur du Sceau des Messagers de Dieu, et sans entrer dans des querelles byzantines, il convient de noter ici que, ce qui nous intéresse dans cet évènement, quand bien même solennel, n'est pas l'extirpation de toute impureté du corps du Prophète, Salut Divin Sur Lui, en elle-même, car si la source du mal était physiologique, tous les mauvais deviendraient bons par une simple opération chirurgicale. Ce qui nous importe avant tout, c'est de constater que le Prophète Salut Divin Sur Lui, a été concrètement préparé à recevoir les Révélations divines dès Son enfance, afin d'amener les hommes à croire au Message qu'Il allait communiquer.

Cet événement signifierait surtout un symbole de vertus et un signe de purification morale pure et simple, laquelle s'est manifestée matériellement, pour être à la portée des communs des mortels. Par ailleurs, quelle que fût la Sagesse de Dieu, on ne doit guère – puisque l'évènement est rapporté par des hadiths authentiques – essayer de trouver par ruse intentionnée, des interprétations tendant à faire dévier ces hadiths de leur expression directe. Celui qui tente cela n'a en fait de bonnes raisons que la faiblesse de sa foi. Le critère qui nous permet d'accepter un hadith (tradition du Prophète), c'est le fait que le hadith est rapporté d'une manière authentique et selon une lignée véridique. Quand cela est confirmé par les auteurs spécialistes en la matière, alors, notre jugement de comprendre le hadith doit se baser seulement sur les règles et le sens de la langue. De plus, ce qui importe dans la langue c'est la vérité. Si par exemple, le lecteur ou le chercheur se hasardait à orienter la langue de sa vérité aux différentes valeurs des mots, il en choisirait celui qui lui plait et la langue se trouverait alors paralysée.

D'ailleurs, pourquoi chercher à interpréter ou nier la vérité ? Cela ne peut hélas, provenir que lorsqu'on souffre dans ses convictions profondes et qu'on doute fort bien, de la véracité du Message coranique à l'égard du Prophète, ainsi que de la prophétie du Messager de Dieu, Salut Divin Sur Lui. Sinon, il est tellement facile de croire à tout ce qui a été rapporté par voies authentiques et vérifiées, que la sagesse ou la cause de cela soit connue ou non.

En définitive, fêter l'anniversaire du Prophète signifie pour le lucide l'éveil des consciences, lesquelles restent de nos jours et pour la plupart englouties par le monstre matière et enfouies dans les labyrinthes du moi. Il signifie également que l'Islam demeure, et jusqu'à la fin des temps, un mode de vie complet ; il prescrit non seulement les croyances, mais aussi les règles de comportement social; de plus, il s'occupe de l'application et du bon fonctionnement de sa loi. L'Islam ne croit pas à la vie d'ici-bas comme une fin sans lendemain, au corps sans rapport avec l'esprit ; au contraire, il enseigne également la croyance à une vie de l'au-delà et sa devise principale, énoncée par le Saint Coran est « le bien être de l'au-delà ».

L'homme étant composé à la fois du corps et de l'esprit, d'un extérieur et d'un intérieur, le progrès harmonieux et l'évolution équilibrée exigent une attention égale à ces deux aspects de la personne humaine, le mysticisme, ou la culture spirituelle en Islam se propose la diminution du moi, et la réalisation toujours grandissante de la présence divine. S'absorber dans la Volonté divine ne signifie point immobilisme, loin de là. Dans de nombreux versets, le Saint Coran incite en effet, l'homme à agir et même à "rivaliser" avec les autres dans la recherche de l'agrément divin au moyen de bonnes œuvres.

Fêter l'anniversaire du Prophète signifie en pratique, un Islam vivant, universel, ouvert à tous comme il le fut en son principe. Aujourd'hui, si un Islam " ouvert " ne se fige pas dans son passé, comme le souligne aisément le professeur Garaudy dans « l'Islam Vivant », mais sait résoudre les problèmes de notre temps, dans l'esprit de la communauté de Médine, en se souvenant, selon l'expression de Jaurès, que rester fidèle, c'est transmettre, du foyer des ancêtres, non la cendre, mais la flamme, et que c'est en allant vers la mer qu'un fleuve est fidèle à sa source, alors peut s'ouvrir, non seulement pour les musulmans, mais d'une manière universelle, la perspective d'une communauté qui ne soit plus paralysée par le scientisme positiviste et l'individualisme occidental, mais qui soit fécondée par les valeurs fondamentales de la communauté de Médine : transcendance et communauté ".

Meilleurs vœux, de succès, de santé et de bonheur et hommage à tous les martyrs du devoirs !!!

POUR UNE OUVERTURE DE L'ISLAM A TOUTES LES SAGESSES ET A TOUTES LES FOIS

Le prophète Mohammed- Salut divin sur lui- appela sa religion " Islam"

c'est-à-dire : soumission à la volonté de Dieu. Cette religion se distingue par deux traits fondamentaux :

-1) Elle établit un équilibre harmonieux entre la temporel et le spirituel, entre le corps et l'esprit; par là elle permet la parfaite jouissance des biens crées par Dieu, tout en enjoignant à tous, les devoirs envers Dieu: la prière, le jeune, la charité, le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam après une foi d'acier dénonçant toute forme de paganisme.

-2) Son appel est universel : tous les croyants sont frères tous sont égaux, sans distinction de classe, race ou langue; la seule supériorité possible est d'ordre individuel: elle est basée sur la plus grande crainte de Dieu, sur la plus grande piété.

Les obligations religieuses de l'Islam unissent en elles cette double exigence envers Dieu et envers les autres hommes.

La profession de foi est l'affirmation du monothéisme le plus rigoureux : « Il n'est pas d'autre Dieu qu'Allah et Mohammed en est le messager. »

La sourate 112 " la pureté" du Coran résume cette foi :

« Dis: lui, Allah est unique »
« Allah l'absolu »
« Il n'a jamais engendré, n'a pas été non plus engendré »
« Et nul n'est égal à lui »

C'est lui qui donne un sens à la vie de l'homme et à son histoire. Il n'a pas crée l'homme sans but. " Il a insufflé en lui de son esprit" comme le précise le Coran. Il lui a envoyé des messagers pour lui rappeler " la voie droite". Il en a fait son "Calife" sur la terre pour veiller aux équilibres de la nature et à la justice des sociétés. Il lui a donné, comme à tous les êtres, les moyens de déployer pleinement toutes les possibilités qu'il lui a données et de les développer harmonieusement. Il lui a même accordé le privilège redoutable de pouvoir désobéir.

Il rappelle constamment à l'homme qu'au delà de ses succès dans la vie immédiate d'ici-bas (richesse, honneur, pouvoir, etc …) qui ne constituent jamais un critère de la valeur et de mérite d'un homme, il existe un " jugement dernier" de Dieu qui sait tout et que nul ne peut tromper.

La prière, dont la première sourate du Coran, la "Fatiha" est l'expression la plus parfaite, est la conscience de la dépendance de l'homme, comme de toute chose, à l'égard de Dieu, le créateur. Elle montre la vanité de toute prétention à la suffisance, c'est-à-dire toute prétention à se limiter au seul pouvoir et au seul savoir de l'homme. L'homme devient impie lorsqu'il prétend se suffire à lui même. Cette prière essentielle consiste à demander à Dieu la " guidance", la " voie droite", à nous rappeler que les fins dernières de notre vie ne peuvent nous être connues que par la révélation.

La prière est aussi la demande à Dieu des forces nécessaires pour accomplir les taches qu'il nous a confiées, la force de faire émerger sous la " guidance" de Dieu qui est présent en toute chose nouvelle" ce qui n'est ni le simple produit ni la simple résultante de ce qui est déjà en oeuvre dans le passé.

La prière, c'est donc l'acte par lequel l'homme, ne se fermant pas sur lui-même, s'ouvre à Dieu, et, du même mouvement, sur ses devoirs envers les autres hommes, devoirs que Dieu lui désigne et dont il lui donne la force de les accomplir. Cette force est celle d'un homme de foi, c'est-à-dire, d'un homme qui accepte de donner sa vie et sa mort pour accomplir ce à quoi Dieu l'appelle en y sacrifiant tout ce qui est simplement objectifs immédiats de l'homme : fortune, honneurs, pouvoirs, à l'exemple du prophète Abraham Salut Divin Sur Lui- " Père des croyants", sacrifiant ce qui lui est le plus cher par soumission inconditionnelle à l'appel de Dieu.

Le jeune, pendant le mois qui fut celui de la révélation, est l'acte par lequel l'homme s'exerce à s'arracher aux flux des exigences animales et à se maîtriser lui même pour être prêt à répondre à l'appel de Dieu-ce contrôle de soi, attestant la possibilité de rompre avec l'animalité des instincts, est un devoir à l'égard de nous même : " jeûner est un bien pour vous" dit le Coran dans la sourate " la vache 184, qui nous rend capables d'accomplir les taches auxquelles Dieu nous appelle.

La " Zakat" (la purification de l'avoir) intègre la vie économique à la vie de l'esprit et lie indissolublement la solidarité sociale à la foi : la justice sociale et tous les actes de notre vie qui contribuent à la réaliser, depuis le travail jusqu'à la participation politique font partie de la pratique religieuse, du culte et de la célébration.

Le pèlerinage est, lui aussi, indivisiblement, cheminement vers Dieu, et réalisation en acte de la communauté. Il exige que l'homme sache se détacher de toutes ses préoccupations et de ses intérêts immédiats pour se "ressouvenir" de la présence de Dieu au coeur du monde, et pour prendre conscience par la convergence vers la Kaaba, d'autres hommes de foi venus des confins du monde, de l'unité de la "Umma", de la communauté, par delà toutes les artificielles divisions en nation. Cette communauté, ouverte à tout les hommes est celle de la foi.

Tels sont les cinq piliers de l'Islam. La fonction propre d'un " pilier" est de soutenir un édifice : l'édifice islamique de l'ensemble des rapports de l'homme avec lui même, avec les autres hommes de Dieu, et de puiser la force d'accomplir les taches auxquelles nous appelle: la prière, la zakat le pèlerinage sont les racines dont nos actes sont les branches, les fleurs et les fruits, par lesquels se vérifient l'authenticité de notre profession de foi.

Ainsi, notre prophète parfait pratiquant de son enseignement, a légué à la postérité une religion de monothéisme pur, il a crée de toutes pièces un Etat délivré de l'anarchie et du despotisme. Il a établit une coordination harmonieuse entre le spirituel et le temporel, entre la mosquée et la citadelle, il a laissé un nouveau système de droit, qui dispense une justice impartiale, à laquelle le chef d'Etat lui même est assujetti au même titre qu'un homme du commun et où la tolérance religieuse va si loin que les habitants non musulmans du pays islamique jouissent d'une complète autonomie juridique, judiciaire et culturelle.

Quant aux revenus de l'Etat le Saint Coran en avait codifié la gestion : bien loin d'être la propriété du chef, ils servent avant tout aux classes moins aisées, pauvres ou opprimées.

Nous vivons de nos jours diverses formes de génocide engendré par la religion de l'occident. Celle-ci est la foi aveugle en un dieu caché et cruel : la croissance, même au prix des vies humaines. Ce qui caractérise le culte de ce faux dieu, c'est qu'il exalte la suffisance de l'homme la transcendance de Dieu et l'individualisme contre la communauté.

Cette "religion" des moyens " érigeant des moyens en fins en soi, c'est-à-dire créant de faux dieu: science, technique, nation, argent, sexualité, croissance, a crée un nouveau polythéisme et de nouvelles superstitions, transformant la science en scientisme, la technique en technocratie, la politique en machiavélisme.

Le problème fondamental est donc de redonner à l'homme ses dimensions proprement humaines : la foi dans la transcendance de Dieu, dans la communauté humaine et la conscience de notre responsabilité; responsabilité collective de surmonter les deux obstacles internes principaux au rayonnement actuel de l'Islam à savoir: le triomphalisme ou la prétention mortelle d'avoir des réponses toutes faites d'une part et la suffisance et l'ignorance des autres d'autre part.

L'Islam ne peut aujourd'hui reprendre sa marche que par son ouverture à toutes les sagesses et à toutes les fois, qu'il peut rassembler.

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Médéa met les bouchées doubles

LA RENTRÉE scolaire s'annonce particulièrement importante pour le secteur de l'Éducation nationale à Médéa, qui multiplie les préparatifs afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil aux élèves des différents cycles d'enseignement.

La préparation de la rentrée scolaire a fait l'objet d'un point de situation lors d'une réunion tenue hier, consacrée notamment à l'opérationnalité des établissements scolaires en matière de moyens logistiques et d'encadrement pédagogique.

À cette occasion, l'accent a été mis sur l'achèvement des travaux d'étanchéité, la rénovation des sanitaires et les opérations de peinture avant la rentrée scolaire. Il a également été demandé de procéder à la vérification et à l'entretien des systèmes de chauffage central dans les établissements scolaires, afin de prévenir tout dysfonctionnement à l'approche de la saison hivernale.

Pour assurer un suivi rigoureux, la création de cellules de veille et de suivi associant les services de la Direction de l'éducation et les autorités locales a été préconisée. Ces cellules auront notamment pour mission d'évaluer l'état d'avancement des différents chantiers en cours dans le secteur de l'éducation.

Concernant l'équipement des établissements, des instructions ont été données pour assurer une coordination étroite avec les services de la Direction de l'éducation et veiller à ce que les équipements soient disponibles et installés dans les établissements dès leur réception.

Le volet du transport scolaire a également été abordé. Le wali a appelé à une coordination étroite et rigoureuse afin de garantir une rentrée dans de bonnes conditions. Le parc de transport scolaire compte actuellement 1 127 véhicules, dont 399 appartenant aux communes, pour un total de 957 lignes desservies.

Sur le plan de la restauration scolaire, 668 cantines ouvriront leurs portes dès le premier jour de la rentrée afin d'assurer des repas chauds aux élèves, dans le strict respect des conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire.

La question de l'environnement scolaire figure également parmi les priorités. Des campagnes de nettoyage de grande envergure seront lancées à l'intérieur et aux abords des établissements, sous le slogan « Une rentrée scolaire dans un environnement propre », afin d'offrir aux élèves un cadre accueillant et propice à l'apprentissage.

À noter que le nombre d'élèves attendus pour cette rentrée est estimé à 305 991, soit une augmentation de 8 598 élèves par rapport à l'année précédente. Le secteur prévoit également la réception de trois collèges à Ouzera, El-Omaria et Aïn Boucif, ainsi que plusieurs groupes scolaires à Mezghana, El-Omaria, Aïn Boucif et Beni Slimane.

Nabil B.

BÉJAÏA

Le futur CHU prend forme à El-Kseur

La concrétisation du projet de construction d'un Centre hospitalier universitaire (CHU) à Béjaïa se précise. Initialement prévu à Djebira, dans la commune de Boukhélifa, le projet a finalement été relocalisé vers la daïra d'El-Kseur, où une assiette foncière a été dégagée pour accueillir cet établissement d'une capacité de 500 lits.



Le secrétaire général de la wilaya, Saïd Yahiaoui, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, s'est rendu, samedi dernier, à El-Kseur dans le cadre du suivi des projets structurants de la wilaya, notamment celui du futur CHU. Lors de cette visite de terrain, il a inspecté le site retenu pour l'implantation du futur établissement hospitalier, en présence de plusieurs responsables et directeurs exécutifs.

Parmi les responsables présents, figuraient notamment le chef de daïra et le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Kseur, le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG), l'inspecteur général de la wilaya, le directeur de la santé par intérim ainsi que les directeurs techniques concernés, témoignant de l'importance accordée à ce projet sanitaire.

Cette visite avait pour objectif de s'enquérir de la situation du terrain retenu et d'accélérer les procédures administratives et juridiques nécessaires au lancement du projet. D'une capacité de 500 lits, le futur CHU est destiné à renforcer l'offre de soins et à répondre aux besoins de la population en matière de prestations sanitaires spécialisées, tout en contribuant au développement de la formation médicale et paramédicale.

Sur place, le secrétaire général de la wilaya a insisté sur plusieurs priorités, notamment l'achèvement des formalités à travers l'accélération des procédures juridiques et administratives indispensables au démarrage du chantier, la régularisation de l'assiette foncière et le traitement prioritaire des dossiers d'indemnisation des possesseurs concernés, ainsi que le lancement rapide des études techniques du projet.

« Le parachèvement des formalités par l'accélération des procédures juridiques et administratives indispensables au démarrage du chantier, la régularisation de l'assiette foncière par le traitement en priorité des dossiers d'indemnisation des propriétaires du terrain afin d'assainir le terrain dans les plus brefs délais et l'entame rapide des études techniques du projet pour sa réalisation dans les meilleures conditions », a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Les autorités locales réaffirment ainsi leur engagement à accompagner les différentes étapes de réalisation de ce projet appelé à constituer un pôle médical majeur pour les habitants de Béjaïa et des wilayas de la région.

Le futur établissement devrait notamment contribuer à répondre aux besoins croissants en matière de soins tertiaires et spécialisés.

Le choix d'El-Kseur intervient après la relocalisation de l'assiette initialement retenue à Djebira, dans la commune de Boukhélifa. Le nouveau site, situé sur un terrain non agricole, permettra notamment de préserver le foncier agricole, tout en facilitant les procédures liées à l'acquisition du terrain et, le cas échéant, aux opérations d'expropriation.

Sur le plan sanitaire, le futur CHU devrait permettre d'améliorer sensiblement l'offre de soins dans la wilaya, de renforcer les capacités de prise en charge des pathologies nécessitant des soins spécialisés et de contribuer à réduire la pression exercée sur les structures hospitalières existantes.

En tant que centre hospitalier universitaire, l'établissement aura également une vocation pédagogique et scientifique. Il devrait participer à la formation graduée et post-graduée des étudiants en sciences médicales, notamment en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire, ainsi qu'à la formation des personnels paramédicaux. Il constituera également un espace dédié à la recherche scientifique et au développement des compétences médicales.

La réalisation de ce projet s'inscrit, enfin, dans le cadre de la stratégie nationale visant à moderniser et à renforcer les infrastructures sanitaires publiques à travers le pays, avec l'objectif d'améliorer la qualité des soins et de rapprocher les prestations spécialisées des citoyens.

N. Bensalem

PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICE

Près de 24 000 unités saisies à Médéa

DANS le cadre de la sécurisation des citoyens et de leurs biens, ainsi que de la préservation de l'ordre public et de la tranquillité générale, les services de sécurité de la wilaya de Médéa ont élaboré un plan spécifique pour encadrer les célébrations du Mawlid Ennabaoui. Ce dispositif repose notamment sur le renforcement de la présence sécuritaire dans les lieux publics, les rues et les marchés, ainsi que sur la lutte contre le commerce et la circulation des pétards et des feux d'artifice.

À cet égard, plusieurs opérations de police ont été menées par les services opérationnels de la Sûreté de wilaya de Médéa, notamment par la brigade de lutte contre la criminalité économique et financière relevant du service de wilaya de la police judiciaire. Ces interventions, réalisées en coordination avec les services de sécurité des daïras de Berrouaghia, El-Omaria, Tablat, El-Azizia et Beni Slimane, ainsi qu'avec le 5e poste de sécurité urbaine de Médéa, ont permis l'interpellation de 11 personnes.

Des procédures judiciaires ont été engagées à leur encontre pour détention, à des fins de vente, de marchandises étrangères dont l'importation est interdite, notamment des feux d'artifice et des pétards. Les opérations ont également abouti à la saisie de 23 756 unités d'articles pyrotechniques, de différents types et tailles.

À cette occasion, les services de sécurité de la wilaya de Médéa ont appelé l'ensemble des citoyens, notamment les parents, à faire preuve de vigilance et de responsabilité en évitant l'utilisation des pétards et des feux d'artifice, en raison des risques qu'ils représentent pour la sécurité des personnes et des biens. L'utilisation de ces articles peut en effet provoquer des blessures et des brûlures graves, des incendies ainsi que des dégâts matériels, tout en perturbant la tranquillité et la sécurité des citoyens, notamment des enfants, des personnes âgées et des malades.

Les parents sont également exhortés à surveiller leurs enfants, à les sensibiliser aux dangers liés à l'utilisation de ces produits et à s'abstenir d'en acheter ou d'en autoriser l'usage, afin de préserver leur sécurité ainsi que celle d'autrui.

Par ailleurs, les services de sécurité de la wilaya de Médéa rappellent que les différents canaux de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale, notamment le numéro vert 15-48, le numéro d'urgence « Police Secours » 17, l'application « Allo Chorta » ainsi que la page Facebook officielle « Police de Médéa », restent à la disposition des citoyens pour tout signalement.

Nabil B.

SALAH REMINI, COMMISSAIRE DU FCNMA AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«Nous voulons donner une nouvelle vision au patrimoine sans le dénaturer»

Placée sous le signe de « Quand la musique rencontre l'Histoire », la 14e édition du Festival culturel national de la musique actuelle (FCNMA) investira le port emblématique de Tipasa du 27 au 30 août, après avoir pris ses quartiers au théâtre romain de Guelma l'an dernier. Nouvellement nommé commissaire du festival, Salah Remini revient, dans cet entretien accordé au Jeune Indépendant, sur les ambitions de cette édition qui entend, au croisement du patrimoine et de la modernité, faire dialoguer les sonorités actuelles, par le biais d'une programmation éclectique, de concerts gratuits et surtout d'espaces dédiés à la transmission du patrimoine historique de l'Algérie antique.

Entretien réalisé par Khalil Aouir

Le Jeune Indépendant : Après avoir fait vibrer le théâtre romain de Guelma l'an dernier, le Festival pose cette année ses valises dans le port de Tipasa. Qu'est-ce qui a motivé le choix de cette wilaya comme lieu de cette 14e édition, dans ce prestigieux cadre patrimonial, et comment ce changement va-t-il enrichir l'expérience des festivaliers ?

Salah Remini : Le Festival connaît cette année une nouvelle étape avec son arrivée à Tipasa. Après Guelma et son théâtre romain, le choix s'est porté sur une autre ville foncièrement liée à l'histoire et au patrimoine algériens.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans une nouvelle vision portée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui a notamment souhaité déplacer le Festival à Tipasa et lui donner un nouveau souffle. Pour nous, ce changement de lieu représente au demeurant une opportunité artistique.

Le port de Tipasa offre un cadre exceptionnel. D'un côté, la mer et l'atmosphère particulière d'un site portuaire ; de l'autre, les vestiges romains qui se trouvent à proximité immédiate de la scène. L'idée est justement de faire dialoguer ces deux dimensions.

Nous voulons que le lieu fasse partie intégrante de l'expérience du festival. Il ne s'agira pas simplement d'installer une scène dans un espace quelconque. Nous souhaitons mettre en valeur le port, mais également le site archéologique et les ruines romaines qui constitueront un arrière-plan naturel et particulièrement fort pour les spectacles.

C'est aussi ce qui nous a conduits au slogan de cette édition : « When Music Meets History ». Tipasa nous permet concrètement de faire se rencontrer la musique, l'histoire et le patrimoine.

Le slogan de cette édition, « Quand la musique rencontre l'Histoire », semble placer le dialogue entre patrimoine et création contemporaine au cœur de la programmation. Comment cette thématique a-t-elle orienté vos choix artistiques ?

La musique actuelle ne doit pas être comprise comme une musique uniquement liée à une génération ou à l'âge des artistes. Pour moi, l'actualité se définit davantage par la capacité à proposer quelque chose de nouveau, à travailler, à créer et à apporter une nouvelle lecture à ce qui existe déjà.

C'est précisément dans cette perspective que nous avons construit la programmation. Nous avons recherché des artistes et des formations qui font vivre cette rencontre entre patrimoine et modernité.

Le groupe Izlan, par exemple, illustre particulièrement bien cette démarche. Il s'appuie sur la tradition chaouie, avec la gasba et le bendir, tout en la faisant dialoguer avec des influences venues des musiques du monde, de la country ou encore du rock.

C'est pour nous l'un des aspects essentiels de la musique actuelle : prendre un patrimoine, le faire évoluer et lui donner une nouvelle vision sans le dénaturer.



Le rôle du festival est ensuite de créer le lien entre ces artistes créateurs et le grand public. En tant que programmateurs, nous récoltons en quelque sorte le fruit de ce travail et nous essayons de le promouvoir auprès du public.

En qualité de commissaire du Festival, vous avez évoqué une « nouvelle vision ». Quelle place accordez-vous à la nouvelle génération d'artistes issus de la scène urbaine et populaire, par rapport aux éditions précédentes ?

La nouvelle vision passe d'abord par une nouvelle équipe, jeune, avec un nouveau regard et un nouveau souffle. Mais elle passe surtout par notre manière de regarder la scène actuelle.

La musique actuelle n'est pas une question d'âge. Ce qui nous intéresse, c'est l'actualité artistique, la nouveauté, le travail et la capacité d'un artiste à proposer quelque chose qui s'inscrit dans son époque.

La programmation reflète aussi cette diversité. Nous avons voulu réunir des artistes et des formations venant de différentes régions du pays, avec des univers très différents, de la musique traditionnelle revisitée aux sonorités plus contemporaines, en passant par le rock ou les nouvelles formes de fusion.

Je dirais même que, dans beaucoup de cas, ce n'est pas le programmateur qui impose l'artiste. C'est l'artiste qui s'impose à travers son actualité et son travail.

En tant que programmateur, je considère que certains artistes doivent être présents parce qu'ils font l'actualité de la scène musicale. C'est l'artiste qui nous fait travailler, et non l'inverse. Notre rôle est donc d'identifier cette dynamique, de l'accompagner et de la mettre en relation avec le public.

L'accès aux quatre soirées musicales est entièrement gratuit, ce qui constitue une excellente initiative pour promouvoir la culture. Pourquoi avoir fait ce choix et quel public souhaitez-vous toucher ?

L'accès est gratuit avant tout parce que le festival se déroule dans un lieu public. Le port de Tipasa est un espace ouvert au public et il n'est donc pas possible de mettre en place une billetterie comme on pourrait le faire dans une salle ou dans une infrastructure spécifiquement conçue pour accueillir des spectacles payants.

Cette gratuité permet naturellement d'ouvrir le festival à un public très large : les familles, les jeunes, les habitants de Tipasa, mais aussi les estivants et les personnes qui viendront d'Alger et des autres régions.

Tipasa est à proximité d'Alger et c'est également une ville balnéaire très fréquentée durant cette période. Nous espérons donc toucher un public particulièrement large et créer une véritable ambiance autour du festival.

Cela fait un certain temps que la ville de Tipasa n'a pas accueilli un événement de cette ampleur. Nous souhaitons donc contribuer à raviver cette dynamique culturelle et à créer une ambiance particulière dans la ville.

En marge des concerts, le festival prévoit également des panels, des masterclass et des ateliers dédiés à la transmission. Quels sont les objectifs de ces rencontres et comment peuvent-elles contribuer à accompagner les jeunes talents ?

Nous avons voulu que le Festival ne soit pas uniquement une succession de concerts. Il doit également être un espace de rencontre, de réflexion et de transmission.

Le 29 août, à la Maison de culture Ahmed-Aroua de Koléa, nous avons prévu un programme académique avec notamment un panel consacré à l'industrie musicale en Algérie. L'objectif est de permettre à différents acteurs et professionnels de partager leur expérience et leur vision de cette industrie, de ses réalités et de ses évolutions.

La masterclass vient compléter cette démarche. Elle sera destinée notamment aux jeunes artistes et aux groupes de Tipasa. Nous voulons leur permettre d'acquérir de nouvelles connaissances et de bénéficier de l'expérience de professionnels et de professeurs de musique.

Il y aura d'ailleurs un workshop autour de la digitalisation et du media training, animé par Leïla Assas, journaliste et entrepreneure culturelle.

Ces rencontres sont ouvertes à tous les mélomanes et à toutes les personnes qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans le domaine musical. Elles sont également gratuites.

Le Festival doit être un lieu de brassage. Les artistes doivent pouvoir se rencontrer, échanger, se découvrir et, pourquoi pas, créer ensemble. Nous ne programmons pas nécessairement des collaborations à l'avance. Nous préférons aussi laisser une part de liberté aux artistes.

La musique est un art qui se partage. C'est justement ce partage d'expériences, d'émotions, de temps et de connaissances qui constitue pour moi l'une des essences mêmes d'un Festival.

Enfin, comment imaginez-vous l'évolution de ce Festival à moyen terme ?

Je pense d'abord que le festival doit continuer à évoluer à travers les expériences qu'il accumule d'une édition à l'autre. Cette 14e édition constitue déjà une nouvelle étape, avec un changement de ville, une nouvelle équipe et une nouvelle vision artistique.

Le travail ne s'arrête d'ailleurs pas à la clôture du festival. Une édition doit être évaluée une fois achevée et, dans le même temps, il faut déjà commencer à penser à la suivante.

C'est un travail qui se poursuit dans la continuité. L'organisation d'un festival est un processus permanent. Pour le public, l'événement peut sembler ponctuel. En réalité, le travail commence plusieurs mois avant et se poursuit après la clôture.

Notre ambition est donc de construire cette évolution dans la durée, avec un Festival qui puisse continuer à accompagner la scène musicale actuelle algérienne, à rapprocher les artistes du public, à valoriser notre patrimoine à travers de nouvelles écritures musicales et à créer des espaces de rencontre et de transmission.

K. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
Carrefour Sidi Arcine, route de Baraki Alger

MARCHE N°42/2025 PASSE AVEC LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES SARL SOTRAGIP EL FELLAH / AMROHYDRO

ADRESSE : N°85 CDT FARADJ AINTURCK-ORAN.

Mise en Demeure N°01

- Vu le marché n°42/2025,conclu entre l'Office National de l'Assainissement –ONA –agissant en qualité de Maitre d'Ouvrage Délégué au nom et pour le compte du Ministère de l'Hydraulique et le groupement d'entreprises SARL SOTRAGIP EL FELLAH / AMROHYDRO, domicilié au N°85 CDT FARADJ AINTURCK-ORAN ,ayant pour objet la réalisation du
 - **Lot 8** : Études et travaux de remise en service les stations d'épuration Sidi Boubker, Mouley Larbi, Sid Ahmed (Wilaya de Saïda).
 - **Lot 9** : Études et travaux de remise en service les stations d'épuration Marhoum et Ras Elma. (Wilaya de Sidi Be Abbes).

Portant visa de la Commission des Marchés Public de l'ONA (CMP) le 03/11/2025 sous le N°59/CMP/ONA/2025.

- Vu la nature solidaire du Groupement Cocontractant dont l'entreprise « SARL SOTRAGIP EL FELLAH» agit en qualité de chef de file du Groupement.
- Vu l'Ordre de Service de commencement des prestations n°91/2025, notifié au groupement d'entreprises le 08/12/2025 ;
- Vu le délai d'exécution contractuel de 06 mois, pour l'élaboration de la totalité des prestations ;
- Vu la correspondance N°234/DEP/ONA/B.H/2026 adressée au groupement d'entreprises en date du 10/03/2026, relative au retard enregistré dans l'exécution des travaux et la fourniture des équipements.
- Vu le courrier du Directeur de Projet n° 033/D.P/ONA/K.A/2026, adressé au groupement d'entreprises en date du 23/04/2026, portant sur le retard enregistré dans l'avancement des travaux.
- Vu le courrier du Directeur de Projet n° 054/D.P/ONA/K.A/2026, adressé au groupement d'entreprises en date du 23/06/2026, portant sur les insuffisances constatées dans la levée des réserves sur fiches techniques, ainsi que dans l'exécution des travaux et la fourniture des équipements ;
- Vu le courrier du Directeur de Projet n° 059/D.P/ONA/K.A/2026 du 09/07/2026, portant instruction au groupement d'entreprises de renforcer les moyens humains et matériels et de réorganiser les horaires de travail en système 3×8, afin de résorber le retard enregistré dans l'exécution des travaux.
- Vu le non-respect des engagements contractuels pris par le groupement d'entreprises SARL SOTRAGIP EL FELLAH / AMROHYDRO.
- Vu le taux d'avancement global des travaux de 45 %, alors que 100 % du délai contractuel a été consommé ;
- Vu le retard considérable enregistré et l'ampleur des travaux restant à réaliser sur les deux lots.

Conformément à la réglementation en vigueur régissant les marchés publics :

L'Office National de l'Assainissement -ONA- en sa qualité de Maître d'Ouvrage Délégué agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Hydraulique, **met en demeure,** le groupement d'entreprises **SARL SOTRAGIP EL FELLAH / AMROHYDRO**, sis au **N°85 CDT FARADJ AINTURCK-ORAN** à l'effet de :

1. Renforcer immédiatement les moyens humains et matériels mobilisés sur le chantier, afin d'assurer une cadence d'exécution compatible avec les objectifs d'achèvement du projet ;
2. Réorganiser les équipes et les horaires de travail, notamment en système 3×8, afin d'optimiser le temps de travail et de résorber les retards enregistrés ;
3. Présenter un planning d'exécution exhaustif et actualisé, précisant les différentes étapes d'achèvement des travaux ainsi que les échéances relatives à la livraison et à l'installation des équipements ;
4. Achever les travaux de génie civil restant à réaliser et prendre toutes les dispositions nécessaires pour résorber le retard enregistré.

Un délai de huit (08) jours, à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure N°01, dans la presse nationale, est accordé au groupement d'entreprises SARL SOTRAGIP EL FELLAH / AMROHYDRO pour mettre en application les injonctions du service contractant.

Passé ce délai, sans la satisfaction des doléances de l'ONA, **le Maitre d'Ouvrage Délégué adressera au groupement d'entreprises SARL SOTRAGIP EL FELLAH / AMROHYDRO une seconde mise en demeure et prendra toutes les mesures nécessaires pour préserver ses droits et ce, conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur régissant les marchés publics.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION RÉGIONALE D'ALGER OUEST
cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.
N° Identification fiscale : 000016001405697
PROGRAMME DE LOGEMENTS DESTINÉS A LA PROMOTIONNELS AIDES ET LIBRES

RELANCE APRES INFRECTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°141/DRAO/AADL/2026

conformément la décision n° 42/DG/A.A.D.L/2017 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'A.A.D.L, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION RÉGIONALE D'ALGER **OUEST« DRAO – AADL »** lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **LA REALISATION DES 250 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES ET 29 LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRES EN TCE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SIS A FEROUKHA, COMMUNE DE SOUMAA, WILAYA DE BLIDA.**

Le candidat soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit être qualifié et classifié pour les travaux objet de l'appel d'offres pour lesquels il postule, conformément au décret exécutif N°93 289 DU 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises ou groupement entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N°05-114 du 07/04/05 et l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.
Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises ou groupement entreprises nationales, publiques ou privées, dont les capacités répondent aux critères sous cités :

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :
I-CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :
A) -Capacité professionnelles
- Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **Quatre (04)** ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.

B) -Capacité financière :
- - Le soumissionnaire devra avoir un chiffre d'affaires cumulé des trois (03) meilleurs bilans des cinq dernières Années (2020.2021.2022.2023.2024 ou éventuellement 2025) égale ou supérieures à **200 000 000.00 DA.**

C)-Capacité techniques :
C/ 1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :
- Un (01) chef de projet (Architecte ou Ingénieur ou mastère dans le domaine du bâtiment), ayant une expérience **Quatre** (04) ans ou plus.
 Justifié par attestations d'affiliation CNAS ou CASNOS, attestation de travail, diplômes, certificat de travail et fiche carrière délivrée par la CNAS.

C/2/- Moyens matériels : Le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :
- Un (01) camion de 15 T ou plus.
- Un (01) engin de terrassement.
- Une (01) grue fixe ou mobile.

La liste des moyens matériels de l'entreprise ou groupement des entreprises doit être appuyée par (Carte grise avec police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant et procès-verbal récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériels et les références date de six mois maximum à la date de dépôt des offres appuyés d'un acte de vente notarié ou facture d'achat le cas échéant pour matériel non roulant , et ou un contrat leasing avec une banque

C/3/-Référence professionnelles : Le soumissionnaire au titre du présent appel d'offre doit satisfaire l'une des conditions suivantes :
- Avoir réalisé un cumule de **200** logements ou plus en TCE y/c travaux de VRD réseaux tertiaires.
- Ou Avoir réalisé un équipement catégorie « **C**» ou plus en TCE ou deux (02) équipements de catégorie « **B** »ou plus en TCE y/c travaux de VRD réseaux tertiaires.

Justifier par des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution signe par des maitre de l'ouvrage publics ou prive comportant l'intitulé du projet ; le montant du marché le délai de réalisation la date de réception provisoire ou définitive.
- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**
- **Le dossier de candidature ne peut être complété.**

CAS GROUPEMENT MONMENTANE D'ENTREPRISES SOLIDAIRES.
Capacités professionnelles :
Le chef de file du groupement Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie IV (quatre) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.
Les membres du groupement doivent être qualifies en bâtiment comme activité principale et classe a la catégorie III (trois) ou plus et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.
- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**
- **Le dossier de candidature ne peut être complété.**

Le dossier de l'avis d'appel d'offres sera retiré par représentant de **(entreprise ou groupement des entreprises)** contre paiement de la somme de **Dix Mille (10 000,00 DA)** représentant les frais de reproduction auprès de :

Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL
Sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W. Blida
Conformément au point 4.5 de la décision n° 42/DG/A.A.D.L/2017 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'A.A.D.L, le

dossier de soumission doit contenir :
1-Dossier de candidature
2-Offre Technique
3-Offre Financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise groupement entreprises, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°…….l'objet de l'appel d'offres »

1- L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » abritera :
- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet ;
- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
- Les statuts pour les sociétés
- Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise groupement entreprises.
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités à l'article 04 du présent cahier des charges ; à savoir :

1-1- Capacités professionnelles :
- Une copie du certificat de qualification et de classification.
- Une copie du registre de commerce.

1-2 Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :
- Relevé bancaire ou Attestation de solvabilité de l'année en cours délivré par la banque du soumissionnaire.
- Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers cumulés des trois (03) meilleurs bilans des cinq dernières Années (2020.2021.2022.2023.2024 ou éventuellement 2025) (visé par les services des impôts).
- Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

1-3 Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :
- Copie des certificats fiscaux et quasi-fiscaux des institutions de sécurité sociale (CNAS, CCOBATH, CASNOS ET EXTRAIT DE ROLE APURE' ou avec échéancier.
- Liste des moyens humains justifie par (diplômes, cv, certificat ou attestation de travail, affiliation en cours de validité et fiche carrière)
- Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
- La liste des moyens matériels de l'entreprise ou groupement des entreprises doit être appuyée par (Carte grise avec police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant et procès-verbal récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériels et les références date de six mois maximum à la date de dépôt des offres appuyés d'un acte de vente notarié ou facture d'achat le cas échéant pour matériel non roulant , et ou un contrat leasing avec une banque.
- Les références professionnelles de l'entreprise appuyées par des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics ou privés.

L'ensemble des pièces demandées doit être en cours de validité à la date de dépôt des offres.

2-L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » abritera
1/ La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif selon modèle joint au présent cahier des charges signé, paraphé, daté avec apposition de cachet sous peine de rejet de l'offre et tout autre document exigé à savoir :
- Moyens humains mobilisé pour le projet justifié par les diplômes, attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS en cours de validité, éventuellement fiche carrière pour justifier l'expérience en cours de validité et les certificats ou attestations de travail.
- Moyens matériels de l'entreprise ou groupement des entreprises justifiés par Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant, pour le reste des matériels justifiés par un procès-verbal d'huissier de justice (daté de six (06) mois maximum à la date de dépôt des offres).
- Méthodologie d'exécution des travaux :
 a) Planning de réalisation des travaux
 b) Planning des moyens humains et matériels
 c) Planning d'approvisionnement en matériaux

3/ Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4/ Le procès-verbal de visite du site.

3-L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIÈRE » abritera :
- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
- récapitulation général

L'ensemble des pièces demandées doit être en cours de validité à la date de dépôt des offres
La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15)** jours, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou , dans la presse écrite ou la presse électronique agrée ou le portail électronique des marchés publics.
Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le **quinzième (15ème)** jour **au plus tard à 12h00**. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.
L'offre être déposée dans le jour ouvrable suivant:
Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL
sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida
L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, offres techniques et offres financières s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée à **Treize (13 h00) heurs**
Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister à l'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DE TERITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE BATNA

MISE EN DEMEUREN° 01

Compte tenu de la spécificité du projet et le non-respect de la reprise par l'entreprise, relative des travaux de béton bitumineux

- *Suite au non-respect de votre entreprise à élever la cadence des travaux*
- *Suite à la correspondance du Subdivisionnaire*
- *Suite à la correspondance du Bureau d'étude*

L'entreprise, ***LOMBARKIA NASREDDINE*** *titulaire du marché N° :* ***05/2025*** *portant le visa CF N° :****64*** *du* ***26/02/2025*** *relatif au* ***PROJET :***

OPERATION : *Etude ,Suivi et réalisation de Sureté urbaine au niveau cite 480 logement en vente par location , Commune de Batna , Wilaya de Batna (les Sites résidentielles intégrées programme 2023)*
PROJET : *Réalisation de Sureté urbaine au niveau cite 480 logement en vente par location , Commune de Batna , Wilaya de Batna (les Sites résidentielles intégrées programme 2023)*

Et mise en demeure d'élever la cadence des travaux et renforcer le chantier par les matériaux et les moyennes humaines dans un délai de ***72 heures*** *à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les journaux Nationaux.*
Faute de quoi, toutes les mesures coercitives règlementaires seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la règlementation en vigueur

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE DOCTEUR MAOUCHE MOHAND AMOKRANE

NIF : 09887622500129.

AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE

D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°05 /2026

Portant sur l'acquisition de consommables pour le service de cardiologie, réparti en vingt (20) lots

L'Etablissement Hospitalier spécialisé Docteur MAOUCHE Mohand Amokrane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales **N°05/2026,** publié dans les quotidiens nationaux : LE JEUNE INDEPENDANT et AKHBAR ELWATANE le 02/08/2026, que l'appel d'offre ci-dessus est annulé.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA
WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
N° D'immatriculation Fiscal (DEP) :
000146019005648

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65, alinéa 02 du décret présidentiel 15/247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Ain Témouchent, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°34/DEP/A.T/2026,** paru aux quotidiens nationaux «**الجمهورية**» et «**Le Jeune Indépendant**» en date **19/07/2026, relatif réalisation de 04 classes d'extension à l'école Belhoucine Mohamed Commune d'El Maleh,** que le résultat de l'appel d'offre est le suivant:

Projet	Entreprise	Montant de la soumission TTC (en DA)	Montant après correction TTC (En DA)	Note tech	Délai	Obs
Réalisation de 04 classes d'extension à l'école Belhoucine Mohamed Commune d'El Maleh	LACHACHI Omar NIF : 184130101715139	22.571.667,72	/	80	03 mois et 28 jours	Seul pré qualifiée techniquement

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance de leurs résultats peuvent se rapprocher du service des marchés publics de la D.E.P au plus tard (03) jours à compter du 1er jour de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP, est cela conformément à l'article 82 alinéa 4 de décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires qui contestent ce résultat, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP, auprès de la commission des marchés compétente (commission des marchés publics de la wilaya)conformément à l'article 82 alinéa 3 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE L'EDUCATION
Cité administrative Boumerdes
NIF : 099035019273121

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

RELATIF A L' EQUIPEMENT D'UN COLLEGE TYPE 6 AU NIVEAU DES CITE DES 1120 LPL , COMMUNE DE ZEMMOURI, WILAYA DE BOUMERDES (CITES D'HABITAT INTEGREES 2024)

Numéro de l'opération : MF/2026/DI/265 du12/05/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
La Direction de l'Education de la Wilaya de Boumerdes informe les soumissionnaires ayant participés à **l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° :10/DE/2026** relatif à **l' Equipement d'un Collège Type 6 au niveau des cité des 1120 LPL , commune de Zemmouri, Wilaya de Boumerdes (cités d'habitat intégrées 2024)** publié dans les quotidiens nationaux : « Le Jeune Indépendant » en langue française et « Akbar elwatane» en langue Arabe le 06/07/2026, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à :

N°	Nature d'équipement	Soumissionnaire	Délai de livraison	Délai de garantie	Note globale /140	Montant de l'offre en TTC (DA)	Observation
01	Equipements scolaire	-	-	-	-	-	Infructueuse
02	Equipements bureautiques et climatiseurs	MAAMIR AHMED	01 Jour	37 Mois	136.00	13 864 452.00	Meilleure offre technique et financière
03	Equipements informatique	-	--	-		-	Infructueuse
04	Equipement sportif	MAAMIR AHMED	01 Jour	37 Mois	140.00	1 543 430.00	Meilleure offre technique et financière
05	Equipements matériel d'incendie	GROS EUXE KHELIF MALIKA	01 Jour	36 Mois	127.00	204 442.00	Meilleure offre technique et financière

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services pour prendre connaissance de ces résultats au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication provisoire du marché.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 Dix jours qui suivent la date de publication du présent avis auprès de l'autorité compétente **(la commission des marchés publics de la wilaya de Boumerdes)** conformément à l'article (82) du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

AFFAIRE YOUCEF BELAÏLI

Le bras de fer juridique qui secoue le MC Alger et l'Espérance de Tunis

Comment l'Espérance pouvait-elle aligner Belaïli alors qu'un joueur ayant signé deux contrats avec deux clubs différents s'expose, selon la réglementation applicable, à une suspension pouvant aller de six mois à un an ? D'autant que le MC Alger avait laissé entendre qu'il entendait faire valoir ses droits auprès de la FIFA.



Le champion d'Afrique 2019 ne courait, en réalité, aucun risque disciplinaire. Si Belaïli a bien apposé sa signature sur un contrat avec le MCA, celui-ci serait aujourd'hui considéré comme nul et non avenu en raison du non-respect de certaines formalités réglementaires. C'est précisément sur ce point que se joue le dossier. L'article 02 bis du règlement relatif à l'enregistrement des joueurs professionnels prévoit qu'un exemplaire original du contrat doit être déposé auprès de la Ligue de Football Professionnel, parallèlement à son enregistrement sur la plateforme numérique FAF-CONNECT. Le même article insiste sur le fait que "l'enregistrement du contrat doit intervenir dans les dix jours suivant sa date de prise d'effet, sous peine d'annulation". Or, d'après les informations recueillies, le MC Alger n'aurait jamais été en mesure de finaliser l'enregistrement du contrat de Belaïli sur FAF-CONNECT. La raison est que tout simplement à ce moment-là le joueur était suspendu, ce qui empêche de facto la procédure d'aboutir. Dès lors, le document signé entre les deux parties, aussi réel soit-il, n'aurait pas produit les effets juridiques escomptés. C'est, en tout cas, l'argument qui permettrait de comprendre pourquoi Belaïli pouvait affirmer publiquement que le contrat qu'il avait signé avec le MCA était devenu caduc.

Le dossier ne s'arrêterait toutefois pas à la seule question de l'enregistrement numérique., le MC Alger n'aurait pas non plus complété l'ensemble des pièces nécessaires à la qualification du joueur, notamment le test antidopage, désormais obligatoire, ainsi que la visite médicale. Des formalités que Belaïli a, en revanche, accomplies avec succès dans le cadre de sa qualification à l'Espérance de Tunis. Pris dans leur ensemble, ces éléments renforcent donc la thèse selon laquelle le contrat liant Belaïli au MCA n'était plus opposable au moment de sa qualification avec l'EST. Autrement dit, le risque d'une double signature, qui pouvait laisser planer une menace de suspension, ne se poserait plus dans les mêmes termes. Le feuilleton n'est pas pour autant terminé. Le MC Alger conserve la possibilité de contester la qualification de Belaïli auprès des instances compétentes. La FIFA dispose d'ailleurs d'un portail dédié à ce type de litiges, accessible aux clubs via leur compte, afin d'engager les procédures prévues par les règlements, moyennant le paiement des frais correspondants.

Le MCA devra donc, s'il entend poursuivre le bras de fer, apporter les éléments susceptibles de démontrer que son contrat avec Belaïli était valablement enregistré et juridiquement opposable, avec l'incertitude qu'il obtienne gain de cause.

BELAÏLI SORT DU SILENCE

Pour son grand retour sous les couleurs de l'Espérance Sportive de Tunis, Youcef Belaïli a vécu une reprise mouvementée lors du choc de la première journée du championnat tunisien face à l'Étoile du Sahel. Titularisé et désigné capitaine des Sang et Or, l'international algérien n'a pas tardé à faire parler de lui, sur comme en dehors du terrain. Sur le plan émotionnel, l'enfant d'Oran n'a pas caché sa joie de retrouver un club où il a déjà écrit quelques-unes des plus belles pages de sa carrière.

S'exprimant sur la page Facebook officielle de l'EST, Belaïli a livré un message empreint de gratitude : «Ma gratitude envers le public de l'Espérance est immense. C'est une bénédiction d'avoir cette nouvelle opportunité de porter ce maillot et je compte tout donner pour offrir d'immenses joies à nos supporters.»

Sur le terrain, la prestation de Belaïli s'est révélée beaucoup plus mitigée. Dès la 25e minute, l'attaquant a manqué l'occasion de signer son retour d'un but en envoyant un pénalty au-dessus de la cage adverse.

Mais le véritable coup de théâtre est venu des coulisses. Selon les informations de la radio tunisienne Diwan FM, la direction de l'Étoile du Sahel a déposé une réserve auprès de la Ligue quant à la qualification du joueur. L'ESS conteste la légalité de sa présence sur la feuille de match, invoquant un double engagement contractuel simultané.

Cette démarche s'inscrit dans un imbroglio juridique complexe issu du récent mercato. L'Espérance de Tunis avait acté l'homologation d'un contrat de deux ans signé par le joueur, estimant sa qualification effective dès la levée de sa suspension par la FIFA. De son côté, le MC Alger maintient la pression et affirme détenir un engagement ferme tout aussi valide pour la saison à venir. Si le terrain a livré un premier verdict timide pour Belaïli, la bataille juridique entre l'EST, le Mouloudia et les instances compétentes ne fait que commencer

L'ES SAHEL CONTESTE LA PARTICIPATION DE BELAÏLI AVEC L'ESPÉRANCE

l'ESS aurait fondé sa démarche sur les interrogations persistantes autour de la situation contractuelle de Belaïli, dont le nom avait été associé, durant la même période de transferts, à la fois à l'Espérance de Tunis et au MC Alger. Cette réclamation vient ainsi raviver un dossier qui semblait s'être quelque peu apaisé après le bras de fer opposant ces dernières semaines le Mouloudia et la formation tunisienne.

Les deux clubs avaient alors revendiqué leurs droits sur le joueur, chacun s'appuyant sur un engagement contractuel avec l'attaquant algérien. L'Espérance avait, pour sa part, annoncé avoir activé le contrat de Belaïli, signé pour deux saisons, estimant que le joueur était désormais habilité à retrouver les terrains après la levée de la sanction prononcée à son encontre par la FIFA. Le MC Alger avait toutefois maintenu sa contestation, soutenant de son côté que Belaïli avait également signé avec le club algérois et que cet engagement était devenu effectif après la levée de sa suspension. Avec la réclamation de l'Étoile du Sahel, l'affaire Belaïli connaît donc un nouvel épisode. Cette démarche pourrait remettre au premier plan les interrogations liées à la situation contractuelle de l'international algérien.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2026

L'Algérie bat l'Italie et file en demi-finales



APRÈS avoir dominé l'Italie, pays hôte, l'Algérie signe une deuxième victoire consécutive, prend seule la tête de son groupe et décroche sa qualification pour les demi-finales des Jeux méditerranéens 2026. Après son succès arraché contre le Kosovo (2-1), l'Algérie a confirmé son excellente entrée dans les Jeux méditerranéens 2026. Opposés au pays hôte, les joueurs de Brahim Hemdani ont livré une prestation collective remarquable pour dominer l'Italie 3-1 et signer une deuxième victoire consécutive. Les Verts ont pris les commandes dès la 18e minute grâce à Lahlou Akhrib. L'attaquant de la JS Kabylie a trouvé le chemin des filets d'une superbe frappe enroulée à ras de terre. L'Italie est ensuite parvenue à égaliser, obligeant les Algériens à repartir à l'offensive pour récupérer leur avantage.

À moins d'un quart d'heure du terme, Ahmed Kohili a redonné l'avantage à la sélection nationale. Quelques minutes plus tard, Mohamed Bouderbala a définitivement mis les jeunes Fennecs à l'abri en inscrivant le troisième but. L'Algérie a ainsi parfaitement maîtrisé la fin de rencontre face à des Italiens incapables de revenir une seconde fois. Avec six points récoltés en deux journées, l'Algérie occupe la tête du groupe B et valide déjà son billet pour les demi-finales. Les hommes de Brahim Hemdani tenteront désormais de terminer cette première phase avec un parcours parfait. Leur dernier match de poules les opposera à l'Albanie mercredi 26 août, à 21h en Italie, soit 20h en Algérie.

MERCATO

L'OM entre dans la course pour Amoura

Le mercato s'anime autour de Mohamed Amoura. L'international algérien, qui évolue actuellement à Wolfsburg, suscite l'intérêt de plusieurs clubs européens, dont l'Olympique de Marseille.



Selon les informations du quotidien L'Équipe, la direction marseillaise s'est renseignée sur la situation de l'attaquant de 26 ans et aurait entamé des démarches afin de tenter de boucler son recrutement. L'OM entend ainsi renforcer son secteur offensif avec un joueur dont les qualités de percussion et l'efficacité devant le but ont attiré l'attention. L'Olympique de Marseille est toutefois loin d'être le seul club intéressé par le profil de l'attaquant algérien. Toujours selon L'Équipe, plusieurs formations italiennes suivent également de près Amoura. En Allemagne, Schalke 04, récemment promu en Bundesliga, aurait à son tour manifesté son intérêt pour le joueur de Wolfsburg. À cette liste s'ajoute l'Ittihad Djeddah. Le quotidien saoudien Okaz rapporte en effet que le club saoudien est également entré dans la course pour s'attacher les services du buteur algérien. La situation d'Amoura à Wolfsburg reste par ailleurs incertaine. Son entraîneur avait récemment reconnu que l'avenir de l'international algérien n'était pas encore tranché et n'avait pas écarté l'hypothèse d'un départ durant ce mercato estival, à condition qu'une offre suffisamment convaincante parvienne aux dirigeants.

LA MISE AU POINT D'ENZO MARESCA SUR RAYAN AÏT NOURI

NOUVELLE SAISON, nouvel entraîneur sur le banc de Manchester City, mais la situation de Rayan Aït-Nouri n'a pas véritablement évolué. Les Citizens ont officiellement lancé ce nouvel exercice par un revers face à Arsenal lors du Community Shield, suivi d'un succès précieux en ouverture de la Premier League contre Bournemouth. Cependant, le latéral gauche international algérien (34 sélections depuis 2023) est resté scotché sur le banc de touche tout au long de ces deux premiers rendez-vous officiels. Suite à cette victoire inaugurale en championnat arrachée dans les ultimes minutes du temps réglementaire, le technicien italien Enzo Maresca a été interrogé en conférence de presse sur le statut des joueurs restés inutilisés. Quatre changements ont été effectués durant le match. Hormis Aït Nouri, Omar Marmoush et Nico González — respectivement annoncés sur le départ vers Tottenham et Newcastle —, le deuxième gardien Gerónimo Rulli et le jeune défenseur Vitor Reis n'ont pas non plus disputé la moindre minute. Face à cette absence de temps de jeu, le doute s'est naturellement installé quant à l'avenir du défenseur algérien de 25 ans, annoncé dans le viseur de la Juventus de Turin. Beaucoup se demandent désormais si le joueur fait partie des éléments poussés vers la sortie ou s'il s'agit d'un simple choix de rotation au sein de l'effectif. Enzo Maresca a toutefois tenu à cadrer les débats de manière très claire : « Nous avions également d'autres joueurs sur le banc. L'autre joueur qui n'a pas joué était Rayan Aït Nouri, ainsi qu'un autre (Vitor Reis), mais ils ne vont pas partir simplement parce qu'ils n'ont pas joué aujourd'hui. Nous verrons. » Bien qu'il n'ait pas encore disputé la moindre minute sous les ordres de son nouveau manager, Aït Nouri n'est donc pas systématiquement poussé vers un départ imminent. Néanmoins, à mesure que l'échéance du mercato estival approche, la porte à une surprise de dernière minute reste grande ouverte.

Rafik Belghali tient enfin sa porte de sortie

APRÈS plusieurs pistes prestigieuses restées sans suite, Rafik Belghali se rapproche de Sassuolo, qui négocie avec l'Hellas Vérone et prépare un contrat jusqu'en juin 2031 pour le latéral droit algérien. Le feuilleton Rafik Belghali pourrait bientôt connaître son dénouement. Selon Gianluca Di Marzio et Nicolò Schira, Sassuolo accélère pour recruter le latéral droit algérien de l'Hellas Vérone, relégué en Serie B au terme de la saison passée. Une réunion entre les représentants du joueur et la direction neroverde était programmée afin de rapprocher les positions. Schira évoque un contrat courant jusqu'en juin 2031, tandis qu'un accord avec Vérone se dessinerait autour de six millions d'euros, auxquels s'ajouterait le milieu Edoardo Iannoni. Certains médias italiens évaluent cependant l'opération entre sept et huit millions d'euros. Sassuolo offrirait surtout à Rafik Belghali la possibilité de rester en Serie A et de bénéficier d'un rôle important. Le transfert n'est pas encore totalement bouclé, mais les discussions ont repris et les différentes parties cherchent désormais à finaliser les derniers détails. Cette destination peut néanmoins laisser quelques regrets. Plus tôt durant le mercato, l'international algérien avait notamment été associé à l'AS Rome et à l'Inter Milan, deux clubs aux ambitions nettement supérieures. Ces pistes se sont progressivement refermées sans véritable explication. À défaut d'un grand saut, Belghali semble enfin tenir une porte de sortie lui permettant de poursuivre sa progression parmi l'élite italienne.

LE PSG CIBLE UNE PÉPITE ALGÉRIENNE

Le PSG suit attentivement le jeune attaquant de l'Olympique Lyonnais d'origine algérienne, dont la situation contractuelle incertaine pourrait permettre au club parisien de passer rapidement à l'offensive cet été. Le Paris Saint-Germain s'intéresse à Adil Hamdani, l'une des grandes promesses du centre de formation de l'Olympique Lyonnais. Selon L'Équipe, le club parisien suit attentivement cet attaquant de 17 ans, né en France et d'origine algérienne, dont la polyvalence séduit sa direction sportive. Capable d'évoluer sur les deux ailes ou derrière un avant-centre, Hamdani pourrait être recruté pour compenser un éventuel départ d'Ibrahim Mbaye. L'international sénégalais demeure courtisé par Liverpool et son avenir pourrait se décider avant la fermeture du mercato. Sous contrat aspirant avec Lyon pour encore une saison, Hamdani n'a toujours pas signé le premier contrat professionnel proposé par son club formateur. Le PSG souhaite profiter de cette incertitude, même s'il devra négocier avec l'OL et verser une indemnité pour conclure l'opération. Déjà apparu à sept reprises avec l'équipe première lyonnaise, Hamdani compte également quatre sélections avec la France U17. La FAF devrait donc rapidement se rapprocher du joueur et de son entourage pour lui présenter le projet algérien, avant qu'il ne poursuive son parcours avec les Bleuets et soit définitivement convaincu par la France. Son potentiel et sa progression rapide en font un profil que l'Algérie ne peut pas se permettre de négliger.



HADJAM BIENTÔT EN PREMIER LEAGUE

Le futur de Jaouen Hadjam semble désormais s'inscrire en Premier League. L'international algérien, qui évolue actuellement sous les couleurs des Young Boys, est sur le point de quitter le club suisse pour rejoindre Brighton, selon plusieurs sources spécialisées dans le mercato. Le départ du latéral algérien ne faisait déjà plus guère de doute. À l'issue de la dernière rencontre des Young Boys, l'entraîneur du club avait reconnu que Hadjam était tout proche de faire ses adieux à la formation bernoise. Sa prochaine destination est désormais connue. Le journaliste spécialisé dans le marché des transferts Sacha Tavolieri affirme que Hadjam devrait prendre la direction de Brighton. Une information également rapportée par Foot Mercato, qui évoque à son tour un accord entre les différentes parties. Selon Tavolieri, l'opération devrait atteindre 12 millions d'euros, auxquels pourraient s'ajouter différents bonus liés aux performances futures du joueur et du club. Âgé de 23 ans, Hadjam devrait rejoindre l'Angleterre dans les prochaines heures. Il est attendu pour passer sa visite médicale avant de parapher son contrat avec sa nouvelle formation. De son côté, Foot Mercato précise que l'international algérien dispose déjà d'un accord verbal avec Brighton. Quelques détails doivent encore être réglés avant de boucler définitivement l'opération. Hadjam s'apprête ainsi à franchir un nouveau cap. Le latéral gauche va découvrir la Premier League, dans un club qui s'est installé ces dernières saisons parmi les formations ambitieuses du championnat anglais. Pour l'international algérien, ce transfert représente une opportunité majeure de se mesurer au très haut niveau et de poursuivre sa progression dans l'un des championnats les plus relevés d'Europe.



NVIDIA, Anthropic, Microsoft : c'est quoi ce nouveau deal monstrueux dans l'IA ?

C'est un nouvel accord tout bonnement astronomique dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), et il inclut trois acteurs majeurs : Anthropic, NVIDIA et Microsoft. Visiblement, les craintes sur une bulle spéculative sans précédent passent au second plan...



Ces derniers mois, les créateurs de grands modèles de langage ont signé des contrats hallucinants avec les géants du cloud et des puces, à l'instar d'OpenAI et NVIDIA, Broadcom ou encore ARM. Mais Anthropic, l'éditeur de Claude, n'est visiblement pas en reste. La start-up cherche actuellement à sécuriser de nouveaux fonds pour porter sa valorisation à 350 milliards de dollars, et ce nouveau partenariat s'inscrit justement dans cette démarche.

Un accord circulaire inédit

Elle s'engage ainsi à acheter pour 30 milliards de dollars de puissance de calcul chez Azure, accédant à des centres de données, eux-mêmes bardés de puces NVIDIA. De quoi diversifier sa chaîne d'approvisionnement, qui repose principalement sur Amazon et Google.

Dans le même temps, NVIDIA et Microsoft vont respectivement injecter 10 milliards et 5 milliards de dollars dans Anthropic. Concrètement, les deux géants deviennent aussi des actionnaires clés, un mouvement très typique de l'écosystème IA dans lequel clients et investisseurs ne sont bien souvent qu'une seule et même casquette.

Mais ce n'est pas tout. NVIDIA et Anthropic officialisent un partenariat technologique « profond », afin d'optimiser les futurs modèles Claude sur des plateformes ultrapuissantes comme Grace Blackwell. Enfin, la jeune pousse décroche une option auprès de Microsoft pour réserver jusqu'à 1 gigawatt supplémentaire de capacité de calcul Azure.

Un chiffre qui représente l'équivalent de plusieurs méga-data centers, pour un coût estimé à près de 50 milliards de dollars par gigawatt.

De quoi alimenter les craintes des anal

Cet accord circulaire est quasiment inédit dans l'IA. « Nous allons être de plus en plus clients les uns des autres », assure Satya Nadella, le patron de Microsoft, pour justifier ce contrat hors normes. Dans le même temps, il rappelle que son entente avec OpenAI tient toujours, le géant de Redmond détenant désormais 27 % dans le créateur de ChatGPT.

Cette annonce tombe à un moment charnière pour l'IA. De plus en plus d'analystes alertent sur l'explosion prochaine d'une bulle spéculative, qui pourrait avoir des effets dévastateurs pour l'ensemble du paysage technologique. Car si les entreprises continuent d'investir massivement, la quête de la rentabilité, elle, semble bel et bien patiner.

Gemini 3 fait-il à ce point peur à ses concurrents ? Elon Musk pressé de sortir une nouvelle version de Grok

LE CHOC Gemini 3 se fait sentir à travers la concurrence dans le secteur de l'IA. La preuve, Grok bénéficie du déploiement d'une mise à jour.

La course à l'intelligence artificielle continue de plus belle. Et si OpenAI a connu récemment un petit raté avec son dernier GPT-5, les autres entreprises elles n'ont pas raté leur dernière marche. Google a ainsi lancé en début de semaine Gemini 3, qui a tout de suite impressionné. Et juste derrière, les équipes d'Elon Musk ont tenu à répondre avec Grok 4.1.



Grok 4.1 lancé juste après Gemini 3

Elon Musk avait prévu, cet été, de sortir une version Grok 5 en fin d'année. Mais il semble que Gemini 3 ait changé la donne, poussant xAI a annoncé très rapidement le lancement d'une mise à jour Grok 4.1. Et c'est clairement ce qui se fait de mieux pour rivaliser avec Gemini 3.

En effet, quand on regarde le classement LMArena, l'un des meilleurs pour hiérarchiser les modèles de langage, Grok 4.1 et Grok 4.1 Thinking sont les deux modèles qui talonnent Gemini 3 Pro – celui-ci étant à cette heure numéro 1.

Une IA plus empathique ?

Ce qui est intéressant, c'est surtout là où l'IA est nettement améliorée. Car si Elon Musk vante Grok-4.1 en affirmant que « vous pourrez remarquer une nette amélioration dans la vitesse et la qualité », c'est dans la compréhension émotionnelle de son utilisateur que l'IA fait bien mieux. Les réponses du chatbot se font en effet plus humaines, avec une meilleure compréhension du ton à adopter.

Vous pourrez ainsi remarquer des petites doses d'humour ou d'empathie, tout en recevant les informations données, ce qui aura tendance sûrement pour certain à avoir l'impression de ne plus parler à un chatbot. Si vous souhaitez utiliser Grok 4.1, vous pouvez déjà le faire, que ce soit dans l'application, ou bien sur la version bureau, en cliquant sur le menu déroulant disponible sur la droite de la barre de recherche (Grok 4.1 y étant affiché comme version bêta).

On sait quand sortira la nouvelle puce surpuissante de Qualcomm et dans quel smartphone elle atterrira

QUALCOMM va très prochainement présenter sa nouvelle puce Snapdragon 8 Gen 5. Et il y a déjà un smartphone prêt à en bénéficier.

Qualcomm occupe bien l'espace ces derniers mois. Le géant avait ainsi présenté officiellement à la fin du mois de septembre dernier son monstre de puissance, la puce Snapdragon 8 Elite Gen 5. Une puce qui n'achèvera pas l'année de Qualcomm, puisque l'entreprise américaine va aussi très prochainement présenter son autre produit star : le Snapdragon 8 Gen 5.

Rendez-vous le novembre 26 pour le Snapdragon 8 Gen 5

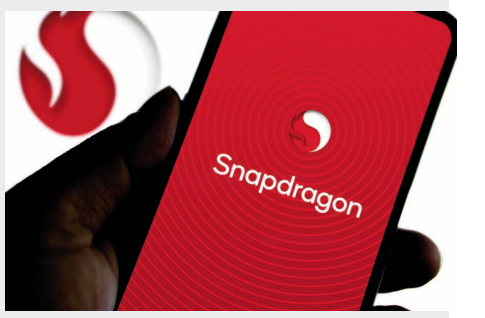
Aujourd'hui, ce n'est plus une rumeur, mais une annonce officielle. Qualcomm est en effet allé sur le grand réseau social chinois Weibo pour y produire un communiqué donnant rendez-vous pour la présentation de sa nouvelle puce, le Snapdragon 8 Gen 5.

Celle-ci va être présentée en Chine le mercredi 26 novembre. Cette puce est produite avec un procédé de gravure d'une finesse de 3 nm, avec des cœurs CPU Oryon maison, un cœur principal qui fonctionne à une fréquence de 3,8 GHz et des cœurs de performance atteignant eux 3,32 GHz.

Le OnePlus Ace 6T sera le premier à intégrer cette puce sous son capot

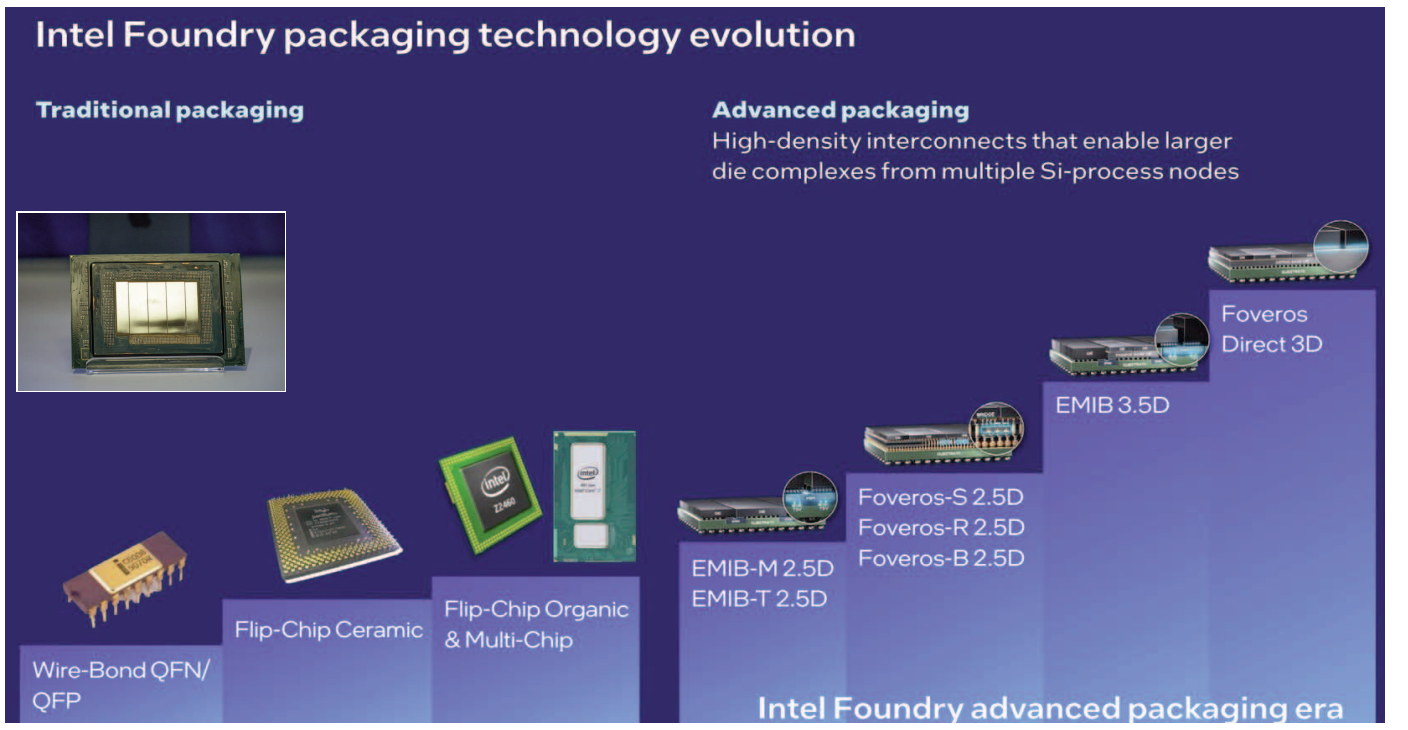
Une fois ses performances testées, la puce Snapdragon 6 Gen 5 est assez équivalente avec celle du Snapdragon 8 Elite de dernière génération. Et si l'on sait aujourd'hui quand le dernier produit de Qualcomm sera présenté au public, derrière, les constructeurs de smartphone concernés ont annoncé quels modèles allaient bénéficier de ce SoC.

Le premier sera ainsi OnePlus, avec son OnePlus Ace 6T, qui devrait être mis sur le marché très vite après la présentation, sûrement avant même la fin du mois. Le Vivo S50 Pro Mini sera le suivant à intégrer cette puce sous son capot, avec une sortie programmée pour le mois de décembre, avant que le troisième sur la liste, le Honor GT 2 smartphone, complète le podium – son lancement étant prévu pour le mois de décembre ou de janvier prochains.



Le “packaging” : l’arme secrète d’Intel pour reconquérir le marché des puces et des processeurs

Dans la course aux processeurs, il n’y a pas que la finesse de gravure qui compte ! Alors qu’Intel est vent debout pour reprendre la couronne des plus petits transistors face au Taïwanais TSMC, le géant américain met en lumière un de ces atouts peu connus : sa capacité à coller les puces ensemble.



Alors que se dévoile la toute nouvelle génération de puces mobiles Panther Lake, la division de fabrication de puces Intel Foundry Service (IFS) est plus que jamais sous le feu des projecteurs. Littéralement sous le feu : lors des derniers résultats financiers, c’est encore et toujours ses usines réunies sous le pavillon IFS qui perdent de l’argent.

Après les dizaines de milliards de dollars investis dans l’appareil de production, toute l’industrie attend de pouvoir juger sur pièce sa finesse (ou node) de gravure Intel 18A. C’est sur ce node que s’appuie en partie sa nouvelle puce Panther Lake dont nous vous avons présenté les détails. Intel 18A et son successeur, Intel 14A, portent en eux une grande partie des espoirs d’Intel dans la recherche de rentabilité de ses usines.

Une partie des espoirs ? Oui, car Intel Foundry Service ne fait pas que produire des puces de silicium : c’est aussi un champion de l’assemblage des puces. Cette opération, qui est appelée dans le jargon « packaging » – qui n’a rien à voir avec la conception d’emballages alimentaires ! – est peut-être moins emblématique et connue que la gravure des circuits. Mais elle de plus en plus critique… Et de plus en plus rémunératrice.

Un marché en très forte progression

Avant de vous détailler les enjeux de l’empilage de morceaux de silicium, il faut comprendre deux choses. La première est que ce marché est extrêmement porteur et rémunérateur. À mesure que les centaines de milliards du marché de l’IA financent des puces de plus en plus grosses et complexes, ce marché de 16 milliards de dollars en 2024 devrait atteindre pas moins de 56,6 milliards de dollars en 2031, selon le cabinet d’analyses Persistence Market Research. Qui n’est pas le plus optimiste, puisque le cabinet Precedence Research, qui engloble il est vrai encore plus d’acteurs, le chiffre à 99,07 milliards pour 2031 et pas moins de 132,95 milliards en 2035 !

Une croissance de quasiment 20% par an qui attise les convoitises d’une industrie en plein boom.

Le mois dernier, un des gros acteurs du segment, l’américain Amkor, investissait 7 milliards de dollars dans une nouvelle usine de packaging dans l’État américain d’Arizona.

Cette énorme croissance n’est pas passée sous les radars d’Intel qui y voit une opportunité non seulement de gagner gros, mais aussi et surtout de tirer parti d’un outil industriel – ses usines – qui est sous-utilisé dans certains domaines. En clair : le développement de ce marché est, après la gravure en elle-même, l’autre levier qui permettrait à sa filiale IFS de gagner (enfin) de l’argent.

Avant de voir pourquoi Intel a de bonnes raisons d’y croire, il faut nous pencher un peu sur les fondamentaux du packaging. Et en premier lieu sur les raisons qui forcent l’industrie à avoir recours à ces différentes techniques.

L’industrie condamnée à empiler du silicium

Entre les gros volumes de puces grand public et la course à la puissance du monde l’IA, le monde des semiconducteurs est pleine frénésie de production de puces. Mais si les processeurs de nos smartphones et tablettes continuent d’être produits d’un seul bloc – on parle de design monolithique – il en va tout autrement pour le reste du monde.

Qu’il s’agisse de PC portables, de PC desktops mais aussi et surtout de centre de données ou de supercalculateurs, l’assemblage est devenu quasi obligatoire. Mais pour des raisons différentes.

Dans le cas des puces grand public, il s’agit avant tout d’une question coûts qui se comprend aisément quand on connaît une contrainte fondamentale de la production des semiconducteurs : plus la taille d’un bout de puce est petite, plus les rendements sont bons. Et à contrario, plus les morceaux de silicium ont une grande surface, plus les rendements baissent. À cela s’ajoute le fait que certains éléments de la puce, comme les entrées/sorties, n’ont pas besoin d’être gravés aussi finement que les éléments de calcul (CPU, GPU). Faisant là encore baisser la facture.

De plus, en concevant des designs modulaires, les concepteurs de processeurs peuvent créer des gammes sans avoir à créer un design de puce différent à chaque fois. Ainsi, en assemblant des processeurs à base de petites briques conçues en masse, les Intel et autres AMD font baisser les coûts non seulement de production, mais aussi de conception.

Pour les puces géantes des supercalculateurs et autres fermes IA, les besoins de recours au packaging sont différents. Le coût de production de ces puces à 30.000 $ pièce est un argument de moindre importance face à deux défis. Le premier est la limite de la taille maximale de production : chaque exposition ne peut « imprimer » qu’un champ de 26 mm x 33 mm.

À ces finesses de gravure, chaque exposition supplémentaire implique un risque grandissant d’erreur. Cette limite sera d’ailleurs encore plus importante avec les machines les plus avancées (dites EUV High NA pour ultraviolets extrêmes à grande valeur d’ouverture), dont la taille d’exposition maximale est divisée par deux (on parle de half-field), avec seulement 26 mm x 16, 5 mm.

Mais le vrai défi des CPU, GPU et autres accélérateurs de gros calculateurs est l’explosion de la demande de puissance. Une explosion qui pousse les concepteurs de puces à créer des monstres de centaines de milliards de transistors où tous les éléments, des briques de calcul en passant par la mémoire sont collées le plus près possible les uns des autres pour limiter les allers-retours des données.

Des déplacements de bits aussi coûteux en énergie qu’en temps de calcul – et donc très coûteux en argent. Lors de l’Intel Technology Tour 2025, le nouveau chef d’IFS, Kevin O’Buckley, soulignait que l’industrie « passe de la mentalité des systèmes dans une puce (system on a chip, puce tout-en-un) à des systèmes de puces ». Les processeurs et autres GPU sont désormais aussi complexes que des cartes mères. Et nécessitent donc le passage au jeu de brique, un domaine dans lequel Intel œuvre depuis longtemps.

Intel joue aux briques depuis longtemps

Si vous jetez un coup d’œil à notre article d’analyse de Panther Lake, la nouvelle génération de puces mobiles d’Intel, vous avez sans doute remarqué qu’il s’agit de la troisième génération de processeurs « désagrégés » – comprendre, conçus par assemblage.

Cela fait cependant bien plus longtemps qu’Intel joue au jeu de briques. Dès 2018, Intel présentait au CES un ovni couplant une partie processeur (CPU) à un GPU signé AMD (Vega 20). Appelée Kaby-Lake G, cette génération de puce faisant appel à la technologie EMIB 2.0 a été intégrée dans les mini-ordinateurs NUC d’Intel (revendu depuis à Asus). Un an après, en 2019, Intel présentait une puce encore plus exotique appelée Lakefield. Utilisant la technologie Foveros 3D, il s’agissait d’un CPU (aux performances malheureusement anémiques) sur lequel les ingénieurs d’Intel avaient littéralement empilé de la RAM afin de produire la puce la plus compacte possible pour les PC ultra portables.

De l’autre côté du spectre, Intel a présenté entre 2021 et 2023 son Ponte Vecchio, un monstre constitué de 47 tuiles totalisant pas moins de cent milliards de transistors. Et aujourd’hui, le géant des puces assemble non seulement ses puces mobiles, mais aussi ses processeurs de serveurs comme le futur Xeon Clearwater Forest (2026).

Intel n’est évidemment pas le seul à maîtriser ces différentes techniques – bouts de puces posés côte à côte ou empilés. TSMC et Samsung ont tous leurs propres recettes, mais aussi des noms moins connus du grand public, comme Amkor ou ASE, sont chacun des poids lourds de ce segment.

S’il est vrai que « Intel investit depuis plus de 57 ans dans la conception et la production de puces sur le territoire américain », comme le rappelle Kevin O’Buckley, le groupe américain n’assemblait jusqu’ici que ses propres produits. Mais fort de ses presque six décennies d’existence, Intel a quand même quelques beaux atouts dans la manche.

Des usines au secours de l’industrie

Quand bien même elles n‘intègrent pas les coûteux scanners EUV d’ASML (entre 180 et 350 millions d’euros pièce !), les usines de pointe du packaging de semiconducteurs commencent à coûter cher. Très cher : comme nous l’avons vu plus haut, le dernier site d’Amkor coûte 7 milliards de dollars. Chaque création de site est donc mûrement pensée. Or, les industries des puces, et notamment le marché de l’IA, ont une soif dévorante d’assemblage. Les capacités de packaging de TSMC et des autres sont bookées jusqu’à 18 mois à l’avance, laissant peu de place à nombre de petits acteurs pour produire rapidement des puces concurrentes.

Des arguments géographiques et géopolitiques

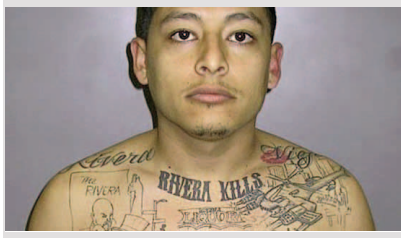
Alors que les groupes comme ASE ou TSMC sont essentiellement centrés sur l’Asie et à très forte dominance à Taïwan même, Intel et certains concurrents comme Amkor ont des sites dans différentes régions. Ce qui est un triple avantage.

Le premier avantage est évidemment celui de la mitigation du risque de chamboulement de la chaîne d’approvisionnement. Comme le monde entier l’a expérimenté pendant les années COVID, la mainmise de la Chine sur la production de certains équipements couplée à sa « fermeture » ont mis à mal de nombreuses industries – et causé de nombreuses pénuries.

Le second avantage, aux contours plus diffus, est géopolitique.

On pense surtout ici au cas de Taïwan. Champion de la production de puces avec TSMC, Taïwan est aussi le champion de l’assemblage avec ASE Group. Or, la Chine continentale qui veut mettre la main sur ce territoire se montre plus menaçante chaque année. D’opérations d’ingérence politique, la Chine est passée depuis plus de quatre ans à une montée en puissance militaire, mettant en œuvre des opérations d’encerclement, investissant dans les barges de débarquement et autres simulations d’invasion.

Un crime a été résolu 4 ans plus tard grâce au tatouage de l'assassin !



APRÈS avoir été arrêté pour conduite d'une voiture avec une plaque de licence expirée à Los Angeles, Anthony Garcia a été interrogé par les policiers parce qu'ils ont remarqué un tatouage bizarre sur sa poitrine.

En effet, ce tatouage représente une variété d'éléments qui étaient sur les lieux d'un crime non résolu qui a eu lieu après un vol de magasin d'alcool qui a mal tourné. Les enquêteurs de la police ont été stupéfaits par la ressemblance entre le tatouage de Garcia et la scène du crime.

Anthony Garcia a pu éviter la police pendant 4 ans, mais après la découverte du tatouage et un rapide interrogatoire des policiers, il a avoué son crime.

Écouter de la musique pendant une heure chaque jour peut réduire la douleur chronique jusqu'à 21% et la dépression jusqu'à 25% !



DES CHERCHEURS américains ont testé l'effet de la musique sur des patients qui ont une douleur chronique depuis des années. Les patients souffrent de maladies telles que la polyarthrite rhumatoïde, des problèmes de disque et de l'arthrose durant en moyenne six ans et demi.

Les chercheurs ont constaté que ceux qui ont écouté de la musique pendant une heure chaque jour durant une semaine avaient un niveau de douleur moins de 21% qui ceux qui n'ont pas écouté de la musique. De plus, ils ont conclu que la musique réduit aussi la dépression associée à la douleur chronique jusqu'à 25%.

La chérophobie est la peur exagérée de la joie !



LA CHÉROPHOBIE est la crainte de la gaieté, du bonheur, de la joie. L'origine du mot « chero » est grecque (ce qui signifie la joie; la gaieté), le mot « phobie » est aussi d'origine grecque signifiant la peur.

Comme la plupart des phobies, la chérophobie remonte à un événement déclencheur spécifique comme une expérience traumatisante vécue à un âge précoce. Les personnes ont généralement peur de la joie parce qu'ils pensent que quelque chose de tragique se va se produire après cet enjouement.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Une machine à laver... pour humains: ce concept venu du Japon débarque sur le marché



Une "machine à laver pour humains", qui avait suscité la curiosité des visiteurs lors de l'Exposition universelle au Japon cette année, est désormais mise en vente, a indiqué vendredi une porte-parole de l'entreprise fabricante, Science.

Un prototype avait attiré de longues files d'attente lors de l'Expo, qui s'est achevée en octobre à Osaka après avoir accueilli plus de 27 millions de visiteurs pendant six mois.

Le fonctionnement est le suivant: les utilisateurs s'allongent dans une capsule, ferment le couvercle et sont nettoyés comme du linge dans une machine à laver, mais sans essorage, tandis que de la musique est diffusée.

L'appareil, conçu par l'entreprise japonaise Science, est une version modernisée d'un modèle présenté lors de la précédente Exposition universelle d'Osaka en 1970.

"Notre président (de l'entreprise, NDLR) s'en est inspiré alors qu'il était âgé de 10 ans à l'époque", a expliqué à l'AFP la porte-parole de Science, Sachiko Maekura.

La machine "ne lave pas seulement le corps, mais aussi l'âme", a-t-elle ajouté, tout en surveillant également le rythme cardiaque et d'autres constantes vitales des utilisateurs.

Un premier modèle sur le marché

Après avoir été contactée par une société américaine de complexes hôteliers intéressée par la commercialisation du prototype, l'entreprise, qui compte 80 employés, a décidé de lancer la production.

Un hôtel d'Osaka a déjà acquis la première machine et se prépare à proposer le service à ses clients, a encore indiqué la porte-parole. Parmi les autres acheteurs figure Yamada Denki, une grande chaîne japonaise de distribution d'électronique grand public, qui entend s'en servir pour attirer les clients dans ses magasins.

"Comme l'attrait de cette machine réside en partie dans sa rareté, nous prévoyons de ne produire qu'une cinquantaine d'unités", a souligné Mme Maekura. Les médias locaux ont rapporté que le prix de vente serait de 60 millions de yens (environ 332.000 euros).

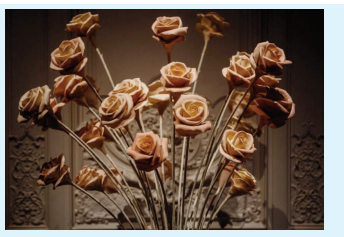
Des œuvres en chocolat vendues aux enchères

Une trentaine d'œuvres chocolatées, dont certaines des pâtissiers Pierre Hermé ou Patrick Roger, sont mis aux enchères lundi après avoir été exposées au public durant la fin de semaine.

Les bénéfices de la vente permettront de lever des fonds pour les enfants atteints de leucémie à l'hôpital Trousseau.

« C'est la première fois qu'on va passer en vente aux enchères des sculptures en chocolat, explique Arnaud Oliveux, directeur associé et commissaire-priseur de l'exposition. En gros, [les prix] s'étalent de 2 à 4000 euros (3250 à 6500 dollars canadiens) et à 10 000 (16 200 $) pour quelques pièces de l'exposition. »

« Je pense que les œuvres chocolatées peuvent avoir leur place dans les galeries d'art parce qu'en fait, c'est une matière comme n'importe laquelle, comme ça peut être de l'argile, de l'acier ou de la peinture, ajoute le pâtissier Elliot Merveilleux. C'est une manière de s'exprimer qui peut être très différemment interprétée par n'importe quel artiste. »





Espagne : Une grue lâche sa cargaison qui s'écrase sur une route en contrebas au milieu des voitures



FRAYEUR•Alors que l'occupant d'une des nombreuses voitures circulant ce jeudi sur le pont du Centenaire à Séville (Espagne) filmait, des toilettes portatives qui avaient été hissées dans les airs par une grue se sont décrochées et écrasées sur la route

Cette scène impressionnante a été vue plus d'1,8 million de fois sur TikTok. Elle s'est déroulée ce jeudi sur le pont du Centenaire à Séville (Espagne), où un accident spectaculaire et potentiellement mortel s'est déroulé sous les yeux des automobilistes qui circulaient sur l'ouvrage, détaille le média local ABC de Sevilla. L'occupant d'une voiture était en train de filmer et sa vidéo a été abondamment relayée sur les réseaux sociaux.

Une artère très fréquentée

On y voit des toilettes de chantier en train d'être déplacées dans les airs par une grue lorsque l'engin lâche soudainement sa cargaison. Celle-ci fait une chute aussi rapide que vertigineuse avant de s'écraser sur la route. Elle n'a toutefois écrasé aucun des véhicules, pourtant nombreux. Le pont est en effet un de ceux de la ville sur laquelle le trafic est le plus dense, explique Le Parisien.

Si aucun blessé n'est à déplorer, c'est que la voie sur laquelle sont tombées les toilettes n'était pas ouverte à la circulation le jour de l'accident. Voilà pourquoi la chute n'a par ailleurs pas occasionné de dégâts matériels. Cité par Telecinco, l'auteur des images a raconté qu'en voyant la grue soulever son chargement, lui et les autres occupants de la voiture avaient plaisanté sur la possibilité d'un décrochement des toilettes, poussant le témoin à filmer avec son smartphone.

La Chine a tellement planté d'arbres qu'elle a modifié le cycle de l'eau

Au cours des deux dernières décennies, les multiples campagnes de plantation d'arbres du territoire chinois ont déplacé l'eau d'une région à l'autre. Certaines ont gagné des ressources hydriques, d'autres en ont perdu.



En vingt ans, la Chine a planté des arbres à une telle vitesse et à une telle échelle que cela a fini par modifier la circulation de l'eau à travers le pays. D'après une nouvelle étude publiée dans la revue Earth's Future par six chercheurs chinois et un autre Hollandais, ces efforts, pour lutter contre la désertification et le changement climatique, ont eu des effets inattendus.

Entre 2001 et 2020, la quantité d'eau douce disponible a diminué dans l'est, soumis à la moisson, et le nord-ouest aride du pays, des régions qui couvrent près des trois quarts du territoire. À l'inverse, cette précieuse source abonde désormais sur le plateau tibétain.

"Nous constatons que les changements dans la couverture du sol redistribuent l'eau", explique l'un des sept auteurs, Arie Staal, professeur adjoint en résilience des écosystèmes à l'université d'Utrecht aux Pays-Bas, dans un e-mail adressé au site Live Science. La politique massive de reverdissement de l'Empire du Milieu, notamment sur le plateau de Lœss, a restauré des écosystèmes, mais aussi a "réactivé le cycle de l'eau", confirme-t-il.

Nouveau moteur de reforestation

Le phénomène repose sur un mécanisme bien connu des scientifiques. L'eau s'évapore des sols puis est ensuite rejetée dans l'atmosphère par la transpiration des plantes.

C'est ce qu'on appelle l'évapotranspiration. "Les prairies comme les forêts ont tendance à augmenter l'évapotranspiration", précise Arie Staal. L'effet est encore plus marqué dans les forêts, car les arbres ont des racines profondes qui peuvent accéder à l'eau même pendant les périodes sèches. Parmi les grands projets de reverdissement du pays, il y a l'emblématique Grande Muraille verte, lancée en 1978 dans le nord, pour freiner l'avancée des déserts.

En cinquante ans, la couverture forestière est passée d'environ 10 % à plus de 25 % du territoire, une surface équivalente à celle de l'Algérie. D'autres programmes, comme Grain for Green et le programme de protection des forêts naturelles, tous deux lancés en 1999, ont aussi contribué à faire de la Chine l'un des principaux moteurs mondiaux de la reforestation. À eux seuls, ces efforts représentent un quart de l'augmentation mondiale de la surface foliaire observée depuis le début du siècle.

Une partie de l'eau se perd

Cette réussite écologique a toutefois un coût hydrique. L'étude montre que l'évapotranspiration a augmenté plus vite que les précipitations, ce qui signifie qu'une partie de l'eau s'est échappée dans l'atmosphère. "Même si le cycle de l'eau est plus actif, à l'échelle locale, on perd plus d'eau qu'auparavant", résume Arie Staal.

Dans un pays où l'eau est déjà très inégalement répartie, le nord abrite environ 20 % des ressources en eau pour 46 % de la population et 60 % des terres arables, ces conséquences doivent être prises en compte.

"Du point de vue des ressources en eau, nous devons examiner au cas par cas si certains changements dans la couverture terrestre sont bénéfiques ou non. Cela dépend, entre autres, de la quantité d'eau qui s'évapore dans l'atmosphère et de l'endroit où elle retombe sous forme de précipitations", conclut le chercheur.

Au Groenland, une vie au rythme du changement climatique

POUR les Groenlandais, partir chasser devient de plus en plus compliqué à mesure que la glace disparait, privant une grande partie de la population de sa principale source de revenus.

recherche de phoques. Mais, en ce début février au large de Sisimiut, au Groenland, la neige et la glace tardent toujours à arriver, fragilisant les métiers traditionnels comme le sien.

"Normalement, les phoques se trouvent sur la glace ou dans des eaux plus calmes. Mais aujourd'hui nous avons dû naviguer jusqu'au fond des fjords pour les trouver, car au large il y a trop de vent et les vagues sont trop fortes", explique cet homme de 37 ans à l'AFP.

L'Arctique se réchauffe quatre fois plus vite que le reste du monde, accélérant le rythme de la fonte de la banquise, qui joue un rôle essentiel dans la reproduction et le mode de vie des phoques.

Au large de Sisimiut, les chasseurs doivent désormais aller de plus en plus loin dans les fjords pour les repérer, faute de glace. Habituellement, leur bateau progresse sur les eaux gelées : ils percent des trous dans la banquise, attirant les phoques qui viennent y reprendre leur souffle.

L'année 2025 a été exceptionnellement chaude dans cet immense territoire arctique sous souveraineté danoise, avec plusieurs records de températures battus, selon les données de l'institut météorologique danois (DMI).

En décembre, la station de Summit, située au sommet de la calotte glaciaire, a mesuré une température moyenne de -30,9 °C, soit 8,1 degrés au-dessus de la normale climatique sur la période entre 1991 et 2020.

"Cela affecte tout ce que nous faisons. Normalement, vers novembre – décembre, la glace se forme. Et, cette année, il n'y a pas de glace, donc cela affecte énormément notre vie", constate Malik Kleist.

"Difficultés financières"

Cette fois-ci, la chasse hivernale au bœuf musqué, qui devait commencer le 31 janvier, a été repoussée par le gouvernement, pour cette même raison.

La banquise n'étant pas assez épaisse pour transporter, une fois abattu, ce colosse de la toundra arctique à partir de la région de Kangerlussuaq, où il se trouve principalement, les chasseurs se retrouvent privés d'une grande partie de leurs revenus.

"À cette période de l'année, il n'y a pas grand-chose à chasser. Nous dépendons donc de la viande et de la peau du bœuf musqué", relève Malik Kleist. "Beaucoup de mes collègues ont des difficultés financières en ce moment". De sa viande jusqu'à sa fourrure, chaque partie de l'animal est utilisée ou vendue.

La saison de chasse estivale gagne donc en importance et permet à la plupart des Groenlandais de remplir leurs congélateurs, dit-il à l'AFP, autour d'une soupe au poisson. Le raccourcissement des saisons affecte une autre activité centrale au Groenland, qui a évolué vers le tourisme: les balades en traîneau à chiens. Traditionnellement utilisés pour la chasse, ces imposants chiens du Groenland, Kalaalit qimmiat, sont attachés la majeure partie de l'année, loi oblige.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

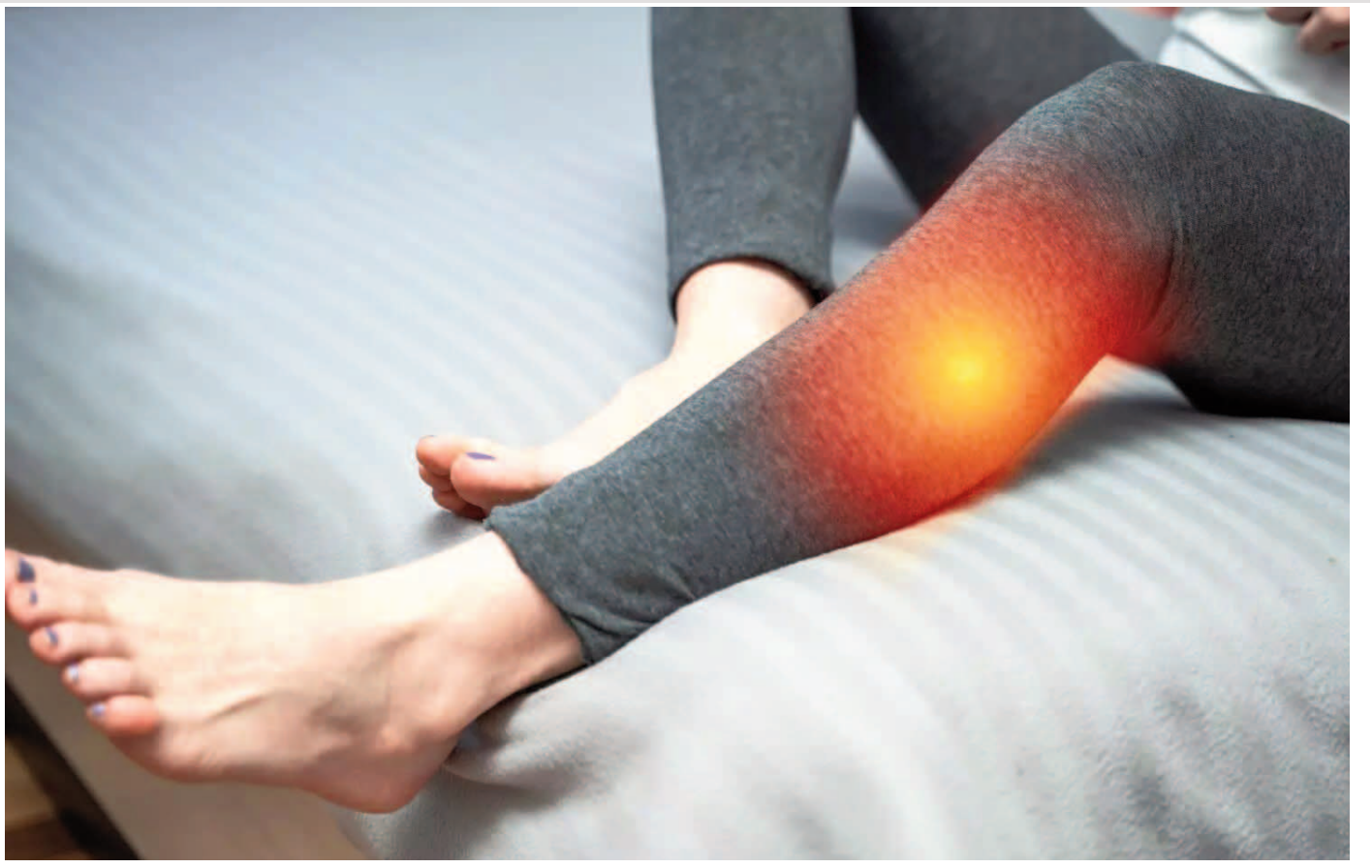
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BIEN-ÊTRE



Crampe : mollet, pied... comment la faire passer ?

Incontrôlable, la crampe musculaire survient brutalement et est très douloureuse. Au pied, à l'orteil, au mollet...

Fréquente chez les sportifs mais aussi en cas de carences, de fortes chaleurs ou de maladies, la crampe musculaire paralyse la jambe (le pied...). Elle survient brutalement et dure de quelques secondes à plusieurs minutes avant de disparaître sans séquelle. Voici comment la soulager et éviter la récidive.

C'est quoi une crampe ?

Une crampe correspond à une contraction musculaire douloureuse, incontrôlable et transitoire. Une crampe se différencie d'une contracture qui perdure durant un temps plus prolongé. Les crampes surviennent fréquemment au cours de l'effort ou juste à la fin de celui-ci, et concernent majoritairement les muscles striés, à commande volontaire, essentiellement les muscles des membres, notamment des membres inférieurs.

Quels sont les symptômes d'une crampe musculaire ?

La crampe musculaire se manifeste par l'apparition brutale d'une douleur d'un ou de plusieurs muscles (bras, cou, dos, cuisse, mollet, pied, etc.). Le muscle apparaît contracté à la palpation, et sa sollicitation augmente les douleurs et le patient est soulagé par l'étirement de ce muscle. D'autre part, les douleurs disparaissent spontanément à l'arrêt de sa stimulation, en quelques minutes tout au plus.

Qu'est-ce qui cause les crampes ?

Généralement, les crampes traduisent une fatigue musculaire. Les crampes peuvent aussi être causées par l'abus d'excitants (alcool, tabac), la chaleur (qui favorise la déshydratation) ou la prise de certains médicaments. Sport. "Les crampes sont plus fréquentes chez les sportifs, elles traduisent un manque d'entraînement", souligne le Dr Douglas Levy Biau, médecin du sport. Elles sont aussi favorisées par un effort musculaire trop intensif, un échauffement insuffisant et l'absence d'étirement des muscles sollicités à la fin de l'effort.
Maladies. "Il est important de différencier les crampes idiopathiques de celles liées à une maladie".

Les crampes peuvent être liées à des maladies touchant les muscles ou les nerfs innervant ces muscles. Dans ce cas, elles sont alors la conséquence d'une insuffisance rénale, d'une déshydratation, de la dialyse ou de pathologies neurologiques (comme la sclérose en plaques) ou hépatiques. Carence. Les crampes peuvent être causées par un manque de potassium, de magnésium et/ou de calcium.

Crampe nocturne : causes et remèdes anti douleur

Les crampes peuvent survenir la nuit, souvent au mollet ou au pied, et se manifester par des contractures musculaires très douloureuses. A cause de quoi ? Une carence ? La chaleur ? Un problème veineux ? Et que faire ?

Comment faire passer une crampe ?

"Il n'existe pas de traitement spécifique sauf lorsqu'une pathologie en est la cause", explique le Dr Douglas Levy Biau, médecin du sport.

► Dans l'immédiat, étirez et détendez le muscle contracté après arrêt de la sollicitation: lors d'une crampe du mollet par exemple, effectuer une flexion dorsale du pied atteint en tirant lentement les orteils et le pied vers la face antérieure de la jambe.

► Si la crampe est violente ou récidive fréquemment, le recours à certains médicaments comme les myorelaxants (médicaments qui relâchent les muscles), de la vitamine B 12, de la quinine. La passiflore et l'arnica peuvent aussi soulager les crampes.

► L'hydratation et une utilisation calme du muscle durant quelques minutes après l'arrêt de la douleur permettent habituellement de diminuer l'excès de molécules indésirables et d'éviter la survenue d'une nouvelle crampe.

► Si les crampes sont causées par une maladie identifiée, c'est en prenant en charge celle-ci que l'on peut espérer diminuer leur fréquence de survenue.

Crampes de chaleur : symptômes, risques, les éviter

Pratiquer une activité physique lorsque les températures sont élevées intensifie le risque de crampes de chaleur. Comment les reconnaître ? Que faire pour les éviter ? Conseils pratiques avec notre expert.

Quels remèdes de grand-mère pour faire passer une crampe ?

De nombreuses astuces dites "de grand-mère" existent pour soulager les crampes. Il n'y a pas de preuve scientifique de leurs efficacité, mais pas de risque à les tester. Dans son ouvrage, "Ma bible des trucs santé", Sophie Lacoste préconise :
Faire une petite cure de banane et de chocolat (noir), pour leur apport en magnésium et en potassium.
Bien respirer pour relâcher les muscles. Pour vous débarrasser des crampes, inspirez à fond en gonflant les poumons pendant 7 à 8 secondes, puis relâchez pendant 7 à 8 secondes.
L'écorce de canneberge serait aussi efficace. Sophie Lacoste conseille de "faire une décoction et de boire un tiers de tasse à café pour faire disparaître les crampes en moins de vingt minutes."
9 remèdes de grand-mère contre les crampes (nocturnes)
Dans le mollet, le pied ou la cuisse, voici les remèdes de grand-mère (ou plus récents) pour soulager une crampe.

Comment éviter les crampes ?

Pour prévenir les crampes, il est essentiel de bien s'hydrater de manière générale et particulièrement au cours ou en prévision d'un effort important.
Les sportifs doivent porter une attention particulière à leur échauffement. Après l'effort, des séances d'étirements en douceur doivent être préconisées sur les muscles intensément sollicités.
Dans tous les cas, il faut toujours prendre l'avis de son médecin lors de la survenue de crampes, surtout quand elles sont trop fréquentes et non liées à un effort.

Crampes pendant la grossesse

Les crampes sont très fréquentes pendant la grossesse, surtout pendant les derniers mois. Toutefois, il est possible de les soulager facilement.
Pour les faire passer, levez-vous et massez votre jambe.
Prenez soin de vous lever doucement.
Attention notamment au passage entre la position allongée et la position assise.
Ne vous relevez surtout pas brusquement.
Tournez le bassin et les épaules en même temps pour vous mettre sur le côté, puis utilisez votre bras comme levier pour vous redresser et vous asseoir sur le bord du lit.

Bronchite : cette huile essentielle expectorante est la meilleure

CETTE HUILE essentielle est réputée pour prévenir le développement de la bronchite, calmer ses symptômes et accélérer la guérison. Toux sèche au départ puis grasse, quinte de toux, mucus... La bronchite est une infection des bronches qui est virale dans 90% des cas. Outre les traitements symptomatiques comme les antalgiques pour faire baisser la fièvre et les antitussifs pour calmer la toux sèche, une huile essentielle particulièrement riche en eucalyptol (1,8-cinéole) peut optimiser la bataille contre la bronchite.
Et "ses bienfaits contre cette affection pulmonaire ont été reconnus par la Pharmacopée Française" nous explique Sylvie Hampikian, pharmacologue experte en aromathérapie. "C'est elle qui est recommandée pour traiter les infections respiratoires." La fameuse huile essentielle anti bronchite est :

► immunostimulante. "Elle a la propriété de stimuler la production d'immunomédiateurs, afin de renforcer les défenses naturelles de l'organisme dès le début de l'infection", précise Sylvie Hampikian.

► expectorante. Elle agit à deux niveaux : elle stimule la motricité des cellules ciliaires présentes dans les bronches, améliorant l'expulsion du mucus lors des toux, et elle fluidifie le mucus sécrété par les bronches, pour en faciliter élimination.

► antibactérienne. "Un bienfait qu'elle doit à l'association de l'eucalyptol et des terpènes, indique notre experte. Ce duo participe activement à prévenir le développement des agents pathogènes lors d'infection respiratoire".

► antivirale. L'eucalyptol et l'alpha-pinène sont capables de ralentir le développement du virus dans l'organisme. "Selon une récente étude, l'eucalyptol inhibe la réplication virale, tandis que le pinène inhibe la multiplication et les effets pathologiques des virus sur les cellules respiratoires", explique la pharmacologue.

► anti-inflammatoire. L'eucalyptol et les stéroïdes qui composent cette huile essentielle réduisent l'état inflammatoire des bronches et apaisent les symptômes de la bronchite.

► broncho-dilatatrice. En cas de bronchite, les bronches, enflammées, se contractent. Cette huile essentielle a un effet spasmolytique, c'est-à-dire qu'elle permet aux muscles lisses des voies respiratoires de se relâcher, ce qui améliore la capacité respiratoire.

► antalgique. Parce qu'elle contribue à réduire les états inflammatoires, elle aide à calmer les douleurs. En outre, ses propriétés rafraichissantes permettent de soulager les voies respiratoires en cas d'inconfort.

Comment l'utiliser ?

L'huile essentielle d'Eucalyptus globulus (parce que c'est d'elle dont on parle depuis le début de cet article) peut s'utiliser de trois façons différentes au choix :

► En application locale. "Diluez 1 à 10 gouttes dans 1 à 2 pressions d'huile végétale de votre choix et appliquez votre préparation 3 fois par jour sur votre thorax et votre dos", recommande Sylvie Hampikian.

► Par voie orale. Déposez 2 gouttes d'huile essentielle d'Eucalyptus globulus sur un comprimé neutre, un morceau de pain ou dans une cuillerée à café de miel. "A prendre 3 fois par jour durant 3 jours, puis 2 fois par jour durant 3 jours".



République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de Tiaret
Daira de Tiaret
Commune de Tiaret
N°.....2026

2 eme Mise en Demeure

Le Fournisseur **BEKHOUCHE NOUREDDINE** Titulaire du marchée a commande: n°13/2023 en date du : 06/09/2023 pour **Approvisionnement des Cantines Scolaires par les Produits Alimentaires année Financier 2026 ; Lot n 01 : viande blanche et œufs frais.**

Vu l'ordre de service à été notifier sur le N° :54/2023 du : 11/09/2023.

Vu le Renouvellement d'ordre de service à été notifier sur le N° :01/2024 du : 02/01/2024.

Vu le Renouvellement d'ordre de service à été notifier sur le N° :02/2025 du : 04/02/2025

Vu le Renouvellement d'ordre de service à été notifier sur le N° :05/2026 du : 22/02/2026

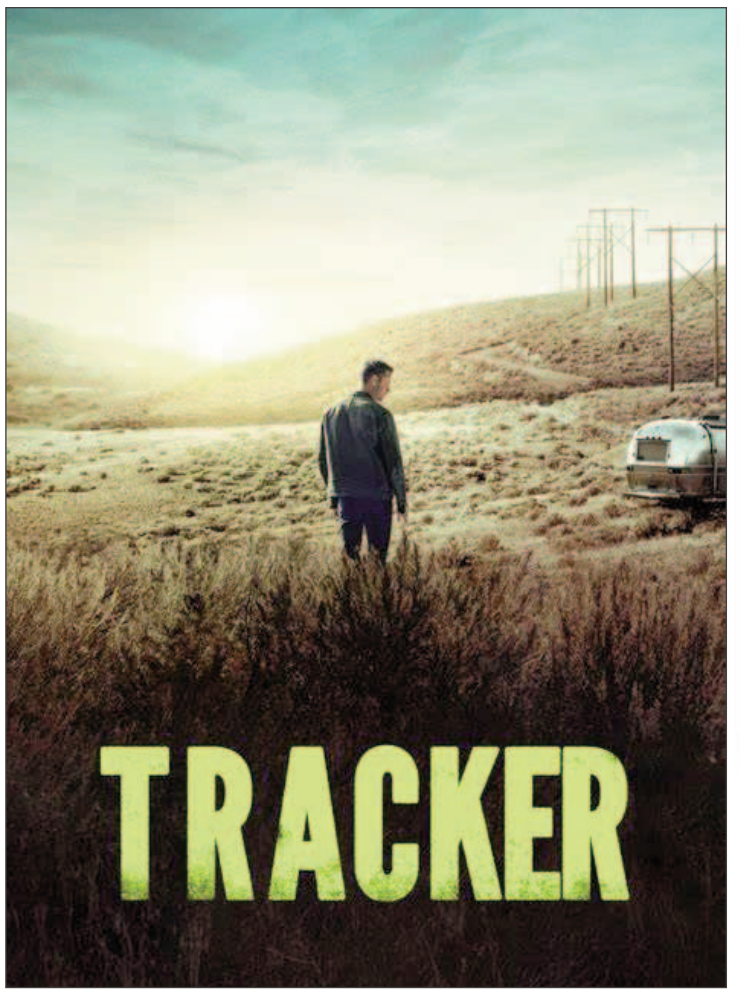
En raison de votre incapacité a signe le décompte générale et définitive du marche.

Nous Vous demandons de vous rapprocher du bureau des marchées afin d'effectuer les procédures administratives dans les plus brefs délais (24 Hours); a compter la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens et BOMOP et presse électronique.

Dans le cas échéant, le Président de la commune de Tiaret prendra les mesure Réglementaires qui l'imposent.

Le Jeune Indépendant du 26/08/2026 / ANEP 2631012610







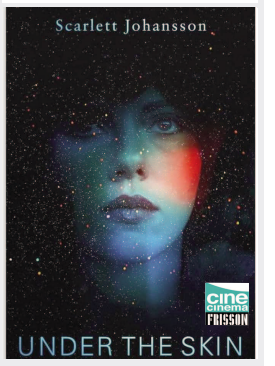


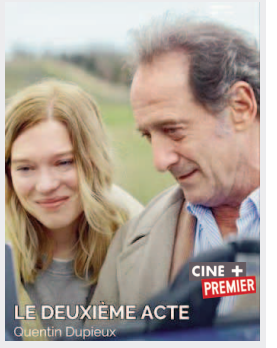






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - Etats-Unis 2024 — TF1
Tracker

21h00 Série policière - France 2022 — France 2
Les invisibles

20h50 Série humoristique - France — M6
Les amateurs

21h00 Qualifications la Ligue des champions — CANAL+
Lyon / Fenerbahçe

21h00 Magazine de société — W9
France
Enquête d'action

22h35 Film de science-fiction — CINE + FRISSON
Grande-Bretagne - Etats-Unis 2013
Under the Skin

21h05 Film d'animation — 6ter
Espagne - 2022
Tad l'explorateur et la table d'émeraude

21h00 Comédie noire - 2024 — CINE + PREMIER
Le deuxième acte

21h00 Qualifications la Ligue des champions — CANAL+ SPORT
Viking Stavanger / Dinamo Zagreb

21h00 Comédie - France 2026 — CINE CINEMA
L'Infiltrée

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2009
Les beaux gosses

21h25 Comédie — TMC
France - 2015
Bis

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm de guerre (Chine - 2017)

Sky Hunter

De nombreux pilotes de l'armée de l'air chinoise sont sélectionnés pour intégrer une unité d'élite. Wu Di et quatre autres pilotes en font partie. ils subissent un entraînement éprouvant avant de rejoindre leur base. Mais l'un d'entre eux est kidnappé par une armée étrangère.

22h42

Téléfilm d'action (Etats-Unis - 2024)

Paradox Effect

Entre rédemption et survie, l'histoire suit Karina (Olga Kurylenko), une ancienne toxicomane déterminée à reconstruire sa vie après des années de chaos. Installée en Italie, elle travaille sans relâche dans un modeste restaurant, les yeux rivés vers un seul horizon : les retrouvailles avec Lucy, sa fille de 11 ans (Alice Astons), dont elle a perdu la garde et qui doit atterrir d'un instant à l'autre. Mais l'espoir se brise net lorsqu'une fusillade éclate sous ses yeux. Covek (Oliver Trevena), un agent d'Interpol aux méthodes troubles, exécute un homme en pleine rue avant de la prendre en otage, la projetant malgré elle au cœur d'un cauchemar éveillé.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:20	12:31	16:13	19:08	20:34
CONSTANTINE	04:16	12:36	16:18	19:13	20:39
ALGER	04:42	12:50	16:32	19:27	20:52
OUARGLA	04:43	12:41	16:19	19:13	20:33
CHLEF	04:48	12:57	16:39	19:34	21:00
MOSTAGANEM	04:54	13:02	16:44	19:38	21:04
ORAN	04:57	13:05	16:47	19:41	21:06

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8574 — MERCREDI 26 AOÛT 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	25°
Oran	29°	33°
Constantine	41°	26°
Ouargla	46°	29°

2 000 CARNETS DE HADJ POUR CEUX QUI N'ONT PAS ACCOMPLI LE PÈLERINAGE

Le geste de Tebboune en faveur des plus de 70 ans

Une nouvelle chance pour ceux qui attendent depuis des années. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'attribuer un quota supplémentaire de 2 000 carnets de hadj aux citoyens âgés de 70 ans et plus ayant participé à dix reprises au tirage au sort sans parvenir à être sélectionnés.

L'annonce, faite avant-hier par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, concerne les personnes inscrites au tirage au sort pour la saison 1448H/2027 et qui n'ont pas été retenues lors de l'opération ordinaire organisée le 15 août dernier.

Cette décision vient ainsi offrir une nouvelle possibilité à une catégorie de citoyens pour lesquels le pèlerinage représente souvent un projet attendu depuis de longues années. Elle traduit, selon le ministère, la volonté du président de la République d'accorder une attention particulière aux personnes âgées ayant multiplié les démarches sans avoir encore eu la possibilité d'accomplir le Hadj.

Pour attribuer les 2 000 carnets, un tirage au sort spécifique sera organisé samedi 29 août 2026. L'opération se déroulera au niveau des sièges de wilaya ou dans tout autre lieu approprié désigné par les autorités locales. Les personnes concernées pourront assister au tirage ou se faire représenter. Le dispositif vise ainsi à garantir une opération transparente et encadrée, réservée exclusivement aux citoyens répondant aux deux critères fixés par le ministère. Il faut, en effet, être âgé de 70 ans ou plus et avoir participé dix fois au tirage au sort sans avoir été sélectionné.



Une nouvelle chance.

Le ministère de l'Intérieur a rappelé que cette opération ne constitue pas une nouvelle inscription générale au Hadj, mais un dispositif exceptionnel destiné à une catégorie précisément définie de candidats. Les 2 000 carnets viennent ainsi s'ajouter au dispositif ordinaire de sélection pour la saison 1448H/2027, avec l'objectif de permettre à davantage de personnes âgées, dont les tentatives répétées n'ont pas abouti, de réaliser leur souhait d'accomplir le cinquième pilier de l'islam.

Par ailleurs le président de la République entend surtout offrir « une chance supplémentaire » à ces citoyens, comme l'a souligné le ministère dans son communiqué.

Aymen D.

FONCTION PUBLIQUE

Les primes de rendement versées dès le 1er septembre

BONNE nouvelle pour les fonctionnaires des administrations et établissements publics. Le versement des primes de rendement au titre du troisième trimestre 2026 a été exceptionnellement autorisé à compter du 1er septembre prochain, permettant ainsi d'entamer la régularisation de ces indemnités avant la fin de l'année.

Les agents relevant des administrations et établissements publics pourront bénéficier, dès le mois prochain, du versement de la prime de rendement correspondant au troisième trimestre 2026. Cette mesure intervient dans le cadre d'une autorisation exceptionnelle accordée par les services du ministère des Finances.

Selon une instruction conjointe datée du 24 août 2026, émise par la Direction générale du budget et la Direction générale du Trésor et de la comptabilité, le paiement de la prime de rendement ainsi que des indemnités de même nature au titre du troisième trimestre a été autorisé à compter du 1er septembre 2026.

Adressée aux responsables des administrations et établissements publics, l'instruction précise les modalités de mise en œuvre de cette opération. Les services concernés devront ainsi présenter les projets d'engagement, les ordres de paiement et les mandats de paiement relatifs aux primes concernées. Cette autorisation exceptionnelle devrait permettre aux administrations d'engager plus rapidement le processus de paiement et d'éviter que le règlement de ces indemnités ne soit reporté à une période ultérieure. Le versement concerne la prime de rendement ainsi que les différentes indemnités de même nature dues au titre du troisième trimestre 2026. La procédure pourra être officiellement engagée à partir du 1er septembre, conformément aux dispositions de l'instruction conjointe.

Lynda Louifi

VAGUE DE CHALEUR

Le mercure s'affole jusqu'à 49 °C

LA CHALEUR s'installe en force. Plusieurs régions du pays sont confrontées, à partir d'aujourd'hui mercredi et jusqu'à jeudi, à une vague de chaleur exceptionnelle, avec des températures pouvant atteindre 49 °C à l'ombre dans certaines wilayas, selon un bulletin météorologique spécial des services de l'Office national de la météorologie.

Placée en vigilance orange, cette alerte concerne plusieurs régions du pays, où les températures devraient atteindre des niveaux particulièrement élevés durant deux journées consécutives. Dans les wilayas d'Aïn Defla, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf et Guelma, le mercure pourrait grimper jusqu'à 48 °C à l'ombre aujourd'hui mercredi et demain jeudi. La situation s'annonce encore plus éprouvante dans les wilayas de Biskra, Ouled Djellal, El M'Ghair et El Oued, où les températures maximales pourraient atteindre 49 °C à l'ombre durant les deux journées. D'autres régions seront également touchées par cette forte hausse des températures. Les wilayas de Médéa, Bouira, Bordj Bou Arréridj, Sétif, M'sila, Mila, Constantine, Souk Ahras et Batna devraient enregistrer des températures pouvant atteindre 45 °C à l'ombre aujourd'hui et demain.

M. B.

NAUFRAGE AU LARGE DE BÉJAÏA

Deux touristes morts, six blessés

DEUX touristes ont trouvé la mort lors d'une sortie en mer, avant-hier, aux alentours de 19h30. Le bateau de plaisance à bord duquel se trouvaient huit personnes, dont les deux victimes, s'est renversé au large de la côte Ouest de Béjaïa, entre les plages de Tazeboudjt et de Boulimat.

L'embarcation a chaviré à la suite d'une brusque agitation de la mer, provoquée par de soudaines rafales de vent, un phénomène fréquent en cette période de l'année. Le naufrage a coûté la vie à un couple de touristes étrangers, un homme âgé de 70 ans et son épouse de 60 ans. Les six autres passagers, âgés de 11 à 82 ans, ont été blessés. Il s'agit de deux femmes de 82 et 48 ans, d'un homme de 53 ans, de deux jeunes filles de 18 et 16 ans et d'une fillette de 11 ans.

Alertés rapidement, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour porter secours aux victimes. Les blessés ont été évacués en urgence vers l'hôpital Khalil Amrane de Béjaïa, tandis que les dépouilles des deux touristes décédés ont été transférées à la morgue du même établissement. Face à la persistance des conditions météorologiques difficiles, la Protection civile a indiqué, dans un communiqué, que la mer demeurait particulièrement agitée. Un drapeau orange, signalant une baignade dangereuse, a ainsi été hissé sur l'ensemble des 35 plages surveillées de la wilaya de Béjaïa.

N. Bensalem

CHANGEMENT À LA TÊTE DE L'ANIE

Saâd Arous prend les reines

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé avant-hier à la signature de deux décrets présidentiels majeurs consacrant un changement à la tête de l'Autorité nationale indépendante des élections qui intervient à la veille de la convocation du corps électoral pour les élections locales prévues en octobre prochain.

Par le biais du premier décret présidentiel, il a été mis fin aux missions de M. Karim Khelfan, qui assurait la charge de président par intérim de l'institution. Dans le même sillage, le second décret présidentiel a officialisé la désignation de M. Saâd Arous en qualité de nouveau président de l'institution électorale. Cette nomination marque une étape importante dans la continuité et la gestion des missions dévolues à cet organisme indépendant, garant de la transparence et de la régularité des processus électoraux et référendaires dans le pays. Pour rappel, l'Autorité nationale indépendante des élections a été instituée pour confier l'intégralité du processus électoral, de la préparation jusqu'à la proclamation des résultats préliminaires, à une instance totalement indépendante de l'administration exécutive. Ses missions principales consistent à organiser, superviser et gérer toutes les opérations électorales en Algérie, tout en garantissant l'équité, la neutralité et le respect de la souveraineté du peuple.

M. B.